

PLEYBER-CHRIST (29)  
**PROJET DE LA FERME AGRIVOLTAÏQUE  
DU PLATEAU OHENNEC**



**Bilan de la concertation**  
JUILLET 2019-JUILLET 2023

**GLHD**  
*Cultivateur d'énergie*



# Un projet concerté pendant 3 ans



Âgés aujourd'hui de 32 ans, Sandrine Le Feu et Eddie Hameury sont des passionnés d'agriculture et de vivant. Ils se sont rencontrés lorsqu'ils étaient étudiants : BTS ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) pour Sandrine, BTS gestion et protection de la nature pour Eddie qui a ensuite obtenu une licence en droit public puis un diplôme universitaire en développement durable.

Quand Eddie décide de s'installer à Pleyber-Christ dans le Finistère en 2012, sur des terres voisines de celles de son père, le bio s'impose à lui « comme une évidence » : des légumes pour payer les investissements, des vaches et des moutons parce qu'ils ont « toujours voulu faire des animaux. »

Trois ans plus tard, Sandrine s'installe à ses côtés. Ils reprennent une partie des terres du père d'Eddie pour y planter des arbres fruitiers et faire grandir les élevages. « Autour de notre ferme bio, les terres étaient encore en agriculture conventionnelle. Nous nous sommes endettés pour les racheter et parfaire le cadre de travail que nous souhaitons cohérent avec nos activités et notre mode de pensée » expliquent-ils.

Sandrine précise : « Les légumes nécessitent beaucoup de travail du sol alors que nous aimons surtout fonctionner avec la nature. Avec une conduite extensive de nos élevages, moutons et vaches, ainsi que nos arbres fruitiers, nous nous diversifions pour pérenniser notre exploitation. Nous travaillons en agroforesterie et sur une forme de pastoralisme, comme Eddie aime le définir. »

En 2017, Sandrine est élue pour la première fois députée de la 4ème circonscription du Finistère. Un engagement au nom de la transition agricole et écologique qui oblige le couple à repenser son exploitation. A l'origine dimensionnée pour 2 exploitants, le nouveau projet agricole se retrouve conduit par une seule personne, Eddie.

Cette nécessité de redimensionnement a été prise en compte tout au long de la réflexion du passage d'une partie de leur exploitation agricole en système agrivoltaïque.

Contactée par Sandrine et Eddie, la société bordelaise Green Lighthouse Développement ou GLHD, qui est connue pour accompagner en France plus de 200 exploitants dans le développement de l'innovation agrivoltaïque, a guidé cette réflexion de la concertation.

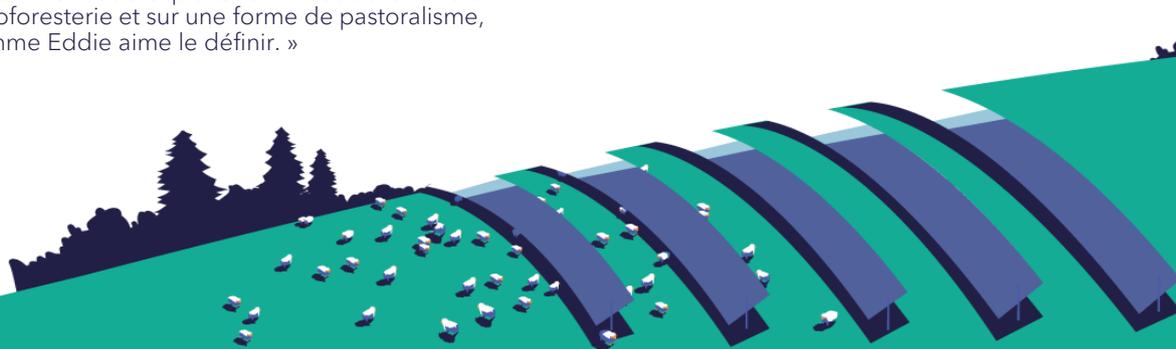
En amont, avec les milieux institutionnels, pour définir avec les représentants du territoire ce que seraient les conditions d'un agrivoltaïsme adapté aux contraintes et exigences locales.

Avec les porteurs du projet et les différents bureaux d'étude, pour définir le meilleur projet agricole leur permettant d'atteindre leurs objectifs : arrêter les légumes et passer d'un élevage de 100 à 250 moutons.

Sans oublier l'interprofession, pour parfaire le cahier des charges du projet agrivoltaïque avec l'ambition d'un projet conçu sur mesure pour 1 seul exploitant.

Mais aussi les publics riverains avec qui les sujets de l'opportunité du projet et son insertion locale ont été logiquement évoqués.

Le présent document retrace ces 3 ans d'une concertation très diversifiée : les enseignements mais aussi et surtout les apports de cette démarche de participation de tous les publics qui ont permis de définir un projet abouti, respectueux des garde-fous posés localement et régionalement, et conforme à la définition légale de ce que doit être aujourd'hui un bon projet agrivoltaïque en France.



# Les porteurs du projet

## L'EXPLOITANT

**Eddie Hameury**  
Agriculteur

« Tout le monde pense qu'un agriculteur doit rester un agriculteur, qu'il ne doit pas s'émanciper, oser, expérimenter, se diversifier. C'est à cause de cette pensée qu'on assiste au déclin de l'agriculture.

Je suis fils d'exploitant, exploitant moi-même, et pourtant je ne me considère pas seulement comme un agriculteur. Notre rôle est de créer des passerelles avec d'autres secteurs. »



**« Le rôle de l'agriculteur est de créer des passerelles avec d'autres secteurs. »**

## LES REPRÉSENTANTS DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

**Joëlle Tarico**  
Cheffe de projets GLHD

« Un projet agrivoltaïque tel qu'il est défini dans la loi des énergies renouvelables doit d'abord reposer sur des synergies. Comme dans tous les projets que nous accompagnons, celles qui sont mises en place dans le projet de la ferme agrivoltaïque du plateau Ohennec permettent de contribuer durablement au développement d'un atelier d'élevage significatif.

Notre rôle est d'accompagner des agriculteurs actifs comme Eddie dans leur réflexion pour les aider à atteindre leurs objectifs, en particulier celui d'un revenu durable grâce à modèle agricole diversifié et donc mieux adapté au dérèglement climatique.

Je précise que notre ingénierie ne demande jamais aux exploitants d'assumer les charges liées aux études de faisabilité ou à l'installation photovoltaïque, encore moins d'amortir les installations ou de provisionner les démantèlements. »

**« Les synergies d'un projet agrivoltaïque doivent permettre de contribuer durablement au développement d'un atelier d'élevage significatif. »**

**Charles de Poumayrac**  
Chef de projets GLHD

« La non-artificialisation et la conservation des sols agricoles sont des conditions non discutables de la réussite de l'innovation agrivoltaïque. Nos études privilégient systématiquement des caractéristiques techniques garantissant la réversibilité des installations et la restitution des terres dans leur état initial.

De manière générale, l'agrivoltisme pose la question de la conciliation entre innovation agricole, transition énergétique, préservation de la biodiversité et exigences sociétales.

C'est pourquoi une production agricole en système agrivoltaïque implique aussi d'organiser et d'animer le plus tôt possible un dialogue interactif avec les parties prenantes, en proposant notamment des modalités d'information et de participation du public adaptées à chaque projet.

Cette concertation permet de mieux prendre en compte les enjeux de préservation de l'environnement, des sols et des paysages. »

**« L'agrivoltisme pose la question de la conciliation entre innovation agricole, transition énergétique, préservation de la biodiversité et exigences sociétales. »**



# Pourquoi ce projet ?

## Eddie Hameury : « Produire de l'énergie renouvelable correspond à mes valeurs. »

Nous sommes en 2019. Eddie exploite la ferme du plateau Ohennec depuis 7 ans. Le moment est venu d'opérer la transition maraîchère vers un projet ovin de plus grande ampleur tout en étant adapté à un seul exploitant, ce pourquoi finalement il s'est toujours préparé depuis que Sandrine s'est engagée dans la vie parlementaire. L'avenir lui donnera raison : elle sera réélue en 2022. « Dès le démarrage, nous avons prévu de faire autre chose que des légumes » se souvient-il.

Pour passer de 100 à 250 moutons, l'exploitant pense à l'agrivoltaïsme. « Produire de l'énergie renouvelable en synergie avec les autres productions biologiques correspond à mes valeurs. Dans l'idée d'être plus autonome, nous avons pensé un jour à installer une petite éolienne à la ferme. L'installation de panneaux permettrait justement d'être autonome dans le financement d'un projet ovin de plus grande ampleur. »

## L'agrivoltaïsme pour se protéger des aléas

« La présence de panneaux représenterait par ailleurs une protection contre le froid et les fortes pluies associées aux vents du nord », explique Eddie, qui pense aussi à « compléter le projet avec des toutabris. Ces équipements seraient une bonne solution complémentaire à une bergerie ».

Le choix de vouloir isoler le troupeau en cas d'aléas climatiques et de pouvoir continuer à lui fournir du foin à l'abri s'explique aussi par la mortalité observée en hiver. « Nous avons toujours privilégié des espèces rustiques adaptées à notre région. Les conditions du dérèglement climatique ressenties à cette période de l'année causent de plus en plus de pertes même chez les adultes. »

Pour se lancer dans l'agrivoltaïsme, Sandrine et Eddie contactent la société bordelaise Green Lighthouse Développement ou GLHD qui est connue pour accompagner en France plus de 200 exploitants dans le développement de cette innovation. La marque de fabrique de ce spécialiste des énergies renouvelables : d'abord étudier le projet agricole pour ensuite adapter le projet technique au cahier des charges des agriculteurs.

L'autre marque de fabrique de GLHD : la concertation, qui doit servir à améliorer le projet grâce à une démarche progressive et itérative. Quelle surface réserver aux structures agrivoltaïques ? Quelles conditions d'élevage mettre en œuvre entre et sous les panneaux ? Au début de tout projet innovant, les questions sont nombreuses.

## Quand il est bien étudié, un projet agrivoltaïque peut permettre de pérenniser 100% du modèle agricole de l'exploitant.

Dans cette recherche des meilleures conditions de réussite pour leur projet, Eddie a par exemple souhaité se faire accompagner par l'Institut de l'élevage (IDELE). Avec l'IDELE, il a notamment étudié le dimensionnement du troupeau pour que sa taille soit adaptée à un projet agricole viable et cohérent avec les ressources fourragères disponibles sur l'exploitation. Cette réflexion a permis d'affiner l'implantation technique de l'installation agrivoltaïque.

Objectifs : garantir une cohérence entre le nombre de bêtes, la manière de les valoriser, la ressource fourragère et la charge de travail que représente l'atelier pour l'exploitant par rapport au revenu attendu.

Quand il est bien étudié, un projet agrivoltaïque peut permettre de pérenniser 100% du modèle agricole de l'exploitation.



# Une démarche progressive et itérative

## La séquence « éviter, réduire, compenser »

En France, un projet d'aménagement s'étudie à travers la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC). Comme son nom l'indique, celle-ci a pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et de compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits. Elle concerne tous les aspects d'un projet : la biodiversité bien sûr, mais aussi l'ensemble des thématiques liées à l'environnement (air, bruit, eau, sol, attentes des populations...).

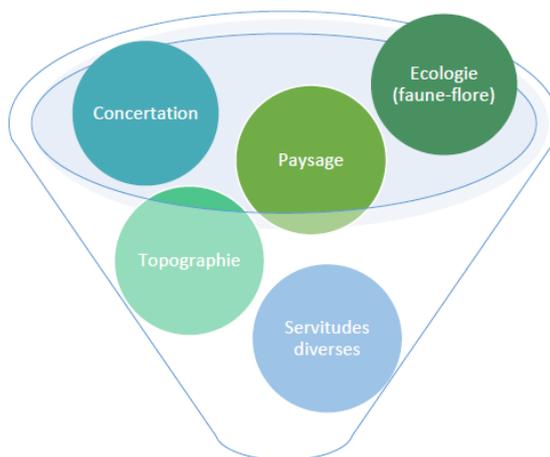
Dans ce cadre d'étude des impacts, GLHD a fait le choix de développer une ingénierie qui privilégie systématiquement l'évitement des enjeux.

En ce qui concerne le projet du plateau Ohennec, les enjeux identifiés sur la zone d'étude ont été traités avec minutie afin de prévenir et vérifier leur compatibilité avec l'installation de structures agrivoltaïques.

La topographie des lieux, les milieux paysagers, écologiques et humains, ainsi que les besoins agricoles, ont permis de définir une emprise projet respectueuse de son environnement et conciliable avec ses fonctions futures.

## La stratégie d'information et de participation

Le dispositif de présentation, d'explication et de questionnement qui est mis en place de manière continue doit permettre aux publics de monter en connaissance sur l'agrivoltaïsme et en compétence sur le projet du plateau Ohennec. Une approche stratégique est développée à l'échelle des parties prenantes selon 3 temps graduels : prise de hauteur panoramique (macro), étude opérationnelle par les professionnels experts (meso), vue détaillée des impacts citoyens (micro).



## Les parties prenantes de la co-construction

Au-delà de la présentation du projet aux acteurs du territoire, la démarche progressive et itérative sert à enrichir un projet au fur et à mesure des contributions qui sont enregistrées auprès des différents publics. Ces cercles d'acteurs aux expertises complémentaires sont sollicités selon une temporalité étudiée que l'on organise en 3 grandes phases de concertation.

Une concertation amont avec des publics dits institutionnels (élus, représentants de l'Etat et de l'interprofession) ;

Une concertation technique avec des publics experts pour dessiner un projet en adéquation avec son environnement naturel, agricole et économique (bureaux d'études indépendants, représentants opérationnels de la profession agricole, etc.) ;

Une concertation citoyenne pour présenter aux futurs riverains le projet tel qu'il a déjà été enrichi afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et propositions pour l'améliorer et le finaliser.



# Une fructueuse concertation amont

**Pour co-construire les conditions d'un agrivoltaïsme bien intégré dans le cadre bocager et paysager du département, par ailleurs faiblement producteur d'énergie.**

Convaincus du potentiel de l'agrivoltaïsme dans le département du Finistère, en particulier autour des Monts d'Arrée et dans le centre-Finistère, les porteurs du projet de la ferme du plateau Ohennec ont initié une concertation amont avec les milieux institutionnels très tôt, en 2019.

Des premiers échanges ont eu lieu au mois de juillet avec le Président de la Chambre d'Agriculture du Finistère, Jean-Hervé Caugant et le Directeur du Parc naturel régional d'Armorique Jean-Jacques Barreau, pour évoquer ce qui pourrait être une feuille de route : envisager la solution agrivoltaïque à condition de l'intégrer de manière exemplaire dans le cadre bocager et paysager du département par ailleurs faiblement producteur d'énergie.

A partir de ce cadrage, la concertation institutionnelle s'est poursuivie de manière positive, avec les autorités de l'Etat dans le département - Préfet du Finistère et Sous-Préfet de Morlaix - ainsi qu'avec le maire de Pleyber-Christ et les élus de Morlaix Communauté.

Une première rencontre fut organisée avec M. le Préfet Pascal Lelarge à Quimper le 29 octobre 2019, suivie d'une seconde le 5 mars 2020.

Le Conseil Départemental du Finistère fut sensibilisé par une réunion avec la Première Vice-Présidente Armelle Huruguen à Quimper le 23 juin 2020, suivie d'une seconde le 25 février 2021.

Une rencontre eut également lieu avec le Président de la Chambre d'agriculture de Bretagne André Sergent à Beuzec-Cap-Sizun le 23 juin 2020.

La présentation au maire de Pleyber-Christ Julien Kerguillec et son adjoint Alexandre Bouget intervint le 25 février 2021, puis le 9 juin 2021, au lendemain d'une rencontre avec le Vice-Président de Morlaix Communauté chargé de la transition énergétique François Hamon.

En parallèle, des réunions furent organisées avec le Président de l'Assemblée nationale et député de la circonscription voisine Richard Ferrand, le conseiller régional de Bretagne chargé de la transition énergétique et des parcs naturels régionaux André Crocq, et le sénateur du Finistère Michel Canévet, à l'occasion desquelles le projet de Pleyber-Christ était à chaque fois présenté.

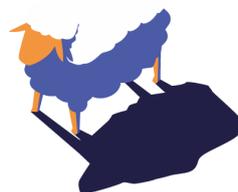
Ce souci d'intégrer le projet dans le cadre finistérien conduisit également à deux présentations importantes sur l'agrivoltaïsme devant le bureau du Parc naturel régional d'Armorique au Faou le 17 décembre 2019 et le bureau de la Chambre d'Agriculture du Finistère le 28 janvier 2020 à Quimper. Une première réunion avec la Sous-Préfète de Morlaix Elisabeth Muller eut lieu le 12 octobre 2021.

De ces étapes initiales suivirent des points réguliers d'information par les porteurs du projet, in situ dans le département, par visio-conférence ou à l'occasion du salon international de l'agriculture à Paris avec les présidents des chambres régionale et départementale André Sergent et Jean-Hervé Caugant au mois de février 2022 et plus récemment le 3 mars 2023.

Une réunion spécifique avec le Président Jean-Hervé Caugant et les élus référents du Pays de Morlaix à la Chambre d'agriculture du Finistère, Gérard Yven et Odile Caroff, eut lieu également à Pleyber-Christ le 19 octobre 2022.

Plus récemment, les équipes de GLHD, en tant que représentantes de la maîtrise d'ouvrage, ont rencontré les représentants de la DDTM du Finistère, Emmanuel Le Cloître et Stéphane Guillemant, à Quimper le 15 mars 2023.

Le 17 avril 2023, le projet a été présenté à M. le Préfet du Finistère, Philippe Mahé, suite à sa prise de fonctions en août 2020. Deux nouvelles rencontres ont été menées le 7 juin 2023 pour rapporter les avancées du projet aux élus territoriaux. Ainsi, Gérard Yven et Odile Caroff ainsi que Gaëlle Guiocheau, salariée de la CA29 ont été de nouveau sollicités. La seconde rencontre a permis de revoir François Hamon ainsi que Yoan Morvan, salarié de Morlaix Communauté pour leur présenter les avancées du projet.



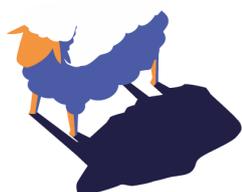
# Les grands enseignements de la concertation amont

## UNE INTERPROFESSION AGRICOLE FINISTÉRIENNE ET BRETONNE OUVERTE D'ESPRIT MAIS VIGILANTE

Les Chambres départementale et régionale d'agriculture du Finistère et de Bretagne - et par extension la représentation syndicale des agriculteurs dans le département (FDSEA et Confédération paysanne) - ont pu appréhender le potentiel de l'agrivoltaïsme sur le territoire finistérien, en particulier pour l'équilibre économique d'un projet au bénéfice du propriétaire du foncier, de l'exploitant agricole actuel et éventuellement de l'exploitant agricole à venir. Il était indispensable pour les Chambres qu'un projet agrivoltaïque pérennise une activité agricole, voire encourage aussi la diversification et l'installation d'un(e) jeune. Les multiples échanges ont permis d'apporter les réponses nécessaires pour garantir cette exemplarité exigée par le monde consulaire agricole breton.

## DES ÉLUS ATTENTIFS AUX BÉNÉFICES POUR LEUR TERRITOIRE

Les élus locaux et les parlementaires finistériens ont pris la mesure de la dimension d'aménagement du territoire se rattachant à l'agrivoltaïsme dans l'espace rural. La capacité d'un projet comme celui de Pleyber-Christ de servir l'équivalent de 3.500 foyers (soit l'équivalent de la commune) en énergie solaire a joué un rôle considérable dans la compréhension du projet, a fortiori dans le contexte d'un département et d'une région déficitaires en énergie. Ceci fait consensus politiquement dans le Finistère et en Bretagne, et c'est un gage précieux de développement pérenne.



**Une démarche qui a permis de co-construire les conditions d'un agrivoltaïsme finistérien exemplaire et conforme à la définition légale de l'agrivoltaïsme.**



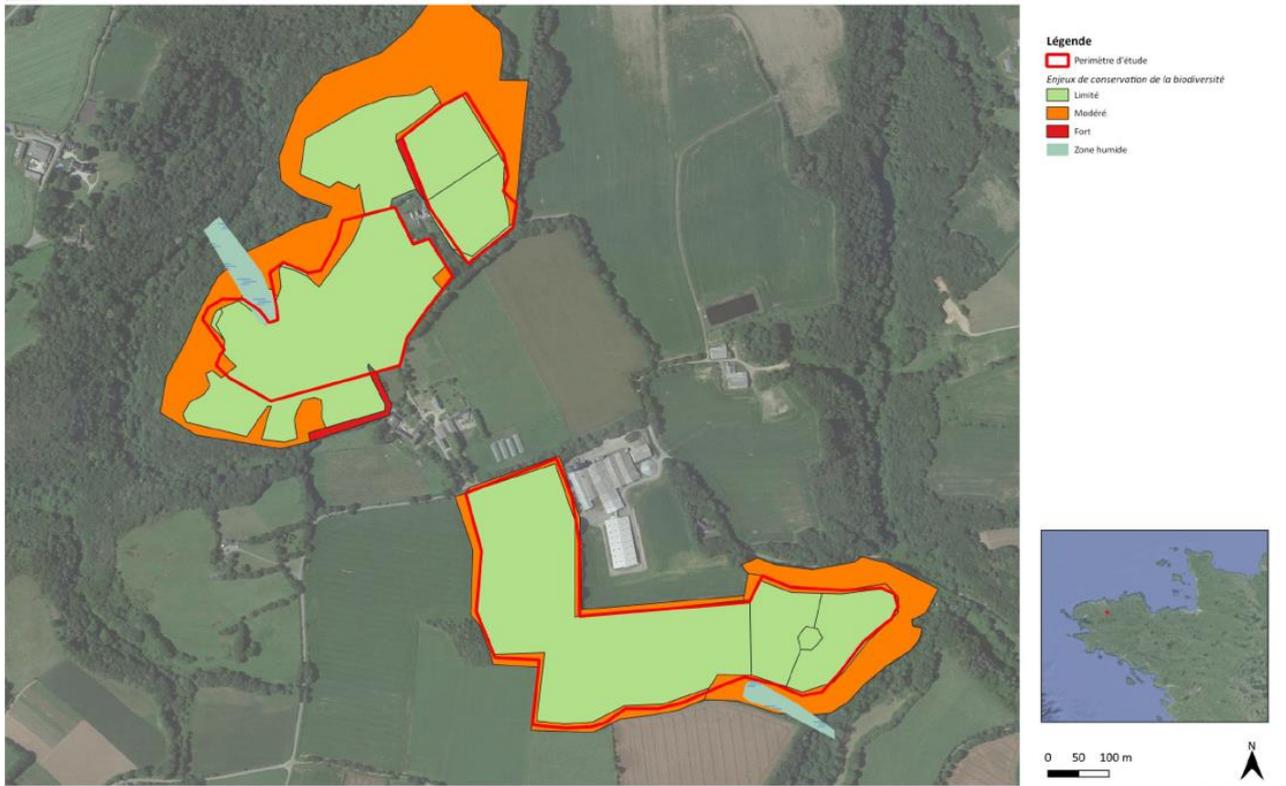
## L'ÉTAT FACILITATEUR POUR EXPÉRIMENTER L'INNOVATION AGRIVOLTAÏQUE

Les autorités de l'État, et notamment le Préfet du Finistère et la Sous-Préfète de Morlaix, ont été informés étape par étape de l'avancement du projet, en particulier en termes de respect scrupuleux des règles posées par le droit de l'urbanisme. Ce souci d'information et de consultation systématique déployé par les porteurs du projet a créé un lien de confiance, précieux à l'approche du dépôt des permis de construire. Il a montré également la volonté de l'entreprise de développer son projet au contact de l'État et dans la meilleure entente avec sa représentation dans le département du Finistère. Ce confort et cette confiance dans l'échange ont été déterminants pour élaborer un projet conforme à la définition légale de l'agrivoltaïsme.

## LA CONFIANCE DES PARTIES PRENANTES LOCALES CONFORTÉE PAR LE DÉBAT NATIONAL

La qualité et la continuité de ces échanges ont été d'autant plus appréciés qu'ils ont fait résonance avec les débats parlementaires conduits en 2022 et 2023 autour du projet de loi d'accélération des énergies renouvelables intégrant une définition légale de l'agrivoltaïsme fidèle aux caractéristiques du projet de Pleyber-Christ. Les parties prenantes institutionnelles ont ainsi pu vérifier en direct la rigueur mise en œuvre dans l'élaboration du projet conforme à celle imposée par le législateur.

# Le partage des enjeux environnementaux



Carte de synthèse des enjeux écologiques.

## Extraits des résultats de l'étude d'impact réalisée par le bureau d'études indépendant DERVENN.

Le site présente une diversité limitée d'habitats et la majorité des habitats d'intérêt se trouve en périphérie des parcelles du projet.

Concernant la flore présente sur ces parcelles, aucune espèce n'a été répertoriée comme étant protégée ou sensible.

Concernant la faune, des espèces à fortes exigences écologiques sont présentes, associées à certains milieux spécifiques tels que les fourrés et les haies qui abritent des espèces d'avifaune non menacées : la Linotte mélodieuse et la Fauvette des jardins, ainsi que des espèces comme la Rainette verte, la Grenouille agile, l'avifaune non menacée et le Bouvreuil pivoine, qui dépendent des boisements en bordure du périmètre.

La présence d'une zone humide a été identifiée sur le territoire d'emprise du projet, occupant une superficie de 470 m<sup>2</sup> dans l'une des parcelles situées au Nord.

Le périmètre d'étude est particulièrement intéressant en raison des continuités écologiques qu'il offre, notamment liées à la présence de nombreuses haies et bosquets qui favorisent le déplacement de la faune.

Dans l'ensemble, les parcelles concernées par le projet présentent des enjeux de conservation allant de faibles à forts. Ceci s'explique par la présence d'une zone humide et d'espèces vulnérables quasi menacées, ainsi que par les continuités écologiques qu'elles offrent grâce aux habitats situés dans leur périmètre. Il est donc crucial de prendre en compte ces éléments afin de préserver au mieux l'environnement lors de la conception du projet agrivoltaïque.

# Les enjeux paysagers



La carte de synthèse des sensibilités paysagères

**Le site du projet offre un paysage agricole et bocager typique de la région bretonne, caractérisé par de nombreuses haies bocagères entourant les parcelles agricoles.**

**Pour définir les sensibilités du site, une analyse approfondie a été réalisée en prenant en compte les éléments suivants :**

- Contexte global et historique : l'étude a pris en considération l'héritage historique et l'évolution du site au fil du temps.
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Morlaix Communauté (PLUi-H) : les réglementations et directives urbanistiques de cette zone ont été prises en compte pour évaluer les sensibilités du site.
- La végétation et son évolution : une étude de la végétation existante et de son développement a été réalisée pour comprendre l'état actuel du paysage.

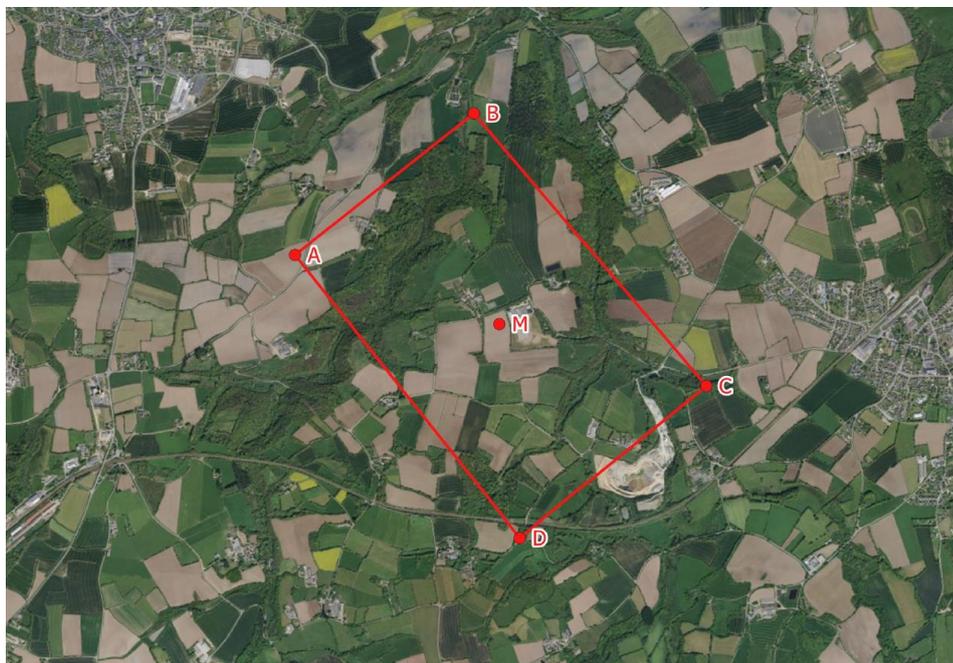
**Les principales sensibilités identifiées à proximité des parcelles du projet sont les suivantes :**

- Boisements en bordure immédiate : les parcelles concernées sont bordées par des boisements, qui jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité.

- Arbres anciens issus des talus bocagers : les chênes, châtaigniers, hêtres et autres espèces d'arbres âgés, héritage des anciens talus bocagers, sont d'une importance significative pour la faune.
- Haies anciennes : leur présence en nombre est d'un intérêt majeur pour la faune car elles servent d'habitats et de corridors écologiques.
- Chemins de randonnées : les sentiers reliant les espaces boisés aux espaces cultivés contribuent à la connectivité écologique du site.
- Cours d'eau à proximité : leur présence à proximité ajoute une valeur environnementale et contribue à l'équilibre de l'écosystème.
- Ambiance générale « naturelle » : celle-ci résulte de son évolution dans le temps et de la coexistence harmonieuse entre les éléments naturels et les activités humaines.

**Ces éléments soulignent l'importance de préserver et de protéger les caractéristiques naturelles du site lors de tout projet d'aménagement ou de développement afin de respecter son écosystème et de maintenir sa valeur environnementale pour les générations futures.**

# Les usages locaux



La carte de la zone d'étude des servitudes

**3 usages spécifiques ont été identifiés suite à l'analyse réalisée par les porteurs du projet : l'activité cynégétique, la pratique du VTT et celle de la randonnée pédestre.**

Les parcelles sont concernées par un droit de chasse mis à disposition par Sandrine et Eddie sur 85 ha, intégré à 300 hectares supplémentaires. Aujourd'hui, les activités ovine et bovine d'Eddie limitent l'activité de chasse réalisée plus loin, principalement dans les bois. De plus, les zones de pâture actuelles présentent d'ores-et-déjà des clôtures qui contiennent le cheptel et représentent un premier filtre de protection contre de potentiels prédateurs. L'emprise du projet agrivoltaïque aura ainsi un léger impact sur la zone de chasse de l'association, car les exploitants retireront ces parcelles du contrat de mise à disposition.

Le réseau de circuits de VTT présent au sein de la commune fait l'objet de descriptions précises : ses balisages sont accessibles sur le site internet de la maire de Pleyber-Christ (<https://www.pleyber-christ.fr/>). On observe que les chemins ne traversent pas la zone d'étude du projet, ni celle des servitudes. Le périmètre du projet ne représente aucun impact pour cette activité de loisir bien ancrée sur le territoire.

La région compte également un maillage important de chemins de randonnées. A ce titre, plusieurs échanges avec des randonneurs de passage ont eu lieu, partageant aux exploitants l'intérêt de ce projet et leur souhait de masquer le long de certains chemins. Les porteurs du projet ont donc porté à connaissance aux bureaux d'étude la présence d'une randonnée (avec plusieurs itinéraires) qui traverse les parcelles du projet : la Boucle du Pont de Hir. Afin de garantir et renforcer un environnement bocager, des plants de charme seront implantés au sein d'une haie existante le long du chemin au sud de l'ilot Ouest, le long de l'itinéraire de randonnée.

Les représentants de la maîtrise d'ouvrage ont sollicité les parties prenantes officielles de cette activité. L'objectif était de recueillir d'éventuelles servitudes, contraintes ou réglementations applicables sur cet itinéraire (fréquence de passage, statut au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées...), voire discerner l'existence de chemins de randonnées moins officiels. C'est pourquoi la communauté de Morlaix, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP) et l'association locale de randonnée « Au fil du Queffleuth et de la Penzé » (AFQP) ont été sollicitées le 13 mars 2023.

Une carte de la zone d'étude des servitudes et un tableau récapitulatif des points stratégiques précisant coordonnées et altitudes ont été transmis à ces organisations en charge de la gestion et de la préservation de l'activité randonnée. Cet envoi avait pour but d'informer sur les contours du projet afin de définir de potentielles relations entre le projet et les circuits de randonnées existants

Quelques jours plus tard, un échange avec la Fédération Française de Randonnée a permis de relever que « ce périmètre [de servitudes] ne comprend pas d'itinéraire de Grande randonnée » et de confirmer « la traversée d'un itinéraire de Promenade et de Randonnée La boucle de Pont Hir », sans que cette information ne déclenche de demande ou d'appréhension supplémentaire.

# La stratégie d'information et de participation du public

Toujours dans cette logique de dispositif progressif et itératif, les porteurs du projet ont développé des modalités d'information et de participation au plus près des publics riverains. Cette démarche de concertation volontaire préalable avait pour but de proposer aux habitants de s'exprimer dans un cadre moins formel que celui de la concertation réglementaire, autrement dit l'enquête publique, qui intervient seulement quelques mois plus tard après le dépôt des demandes de permis de construire.

Imaginé sur un terrain privé, le projet agrivoltaïque de Pleyber-Christ présente de multiples transitions. Les porteurs du projet ont souhaité les présenter aux habitants de la commune afin d'en expliquer le sens.

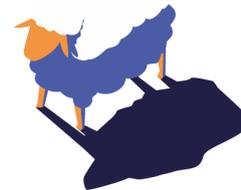
Le dispositif d'information et de participation a été adapté sur mesure au périmètre de la concertation et fonction des enjeux particuliers. La taille du projet, le contexte géographique, l'emplacement des parcelles, la topographie et la trame bocagère locale ne justifiaient pas le déploiement d'un dispositif d'ampleur.

Une attention particulière a donc été donnée aux usagers en hyper-proximité du 1er au 15 juin 2023, complétée par un porte à connaissance annonçant la possibilité de rencontrer les porteurs du projet lors d'une permanence.

## Une première action de porte-à-porte avec un riverain de Keranguen

Le 6 juin 2023, le premier habitant voisin du projet a été rencontré au domicile des porteurs du projet. Cette rencontre s'est bien passée dans une ambiance constructive et d'écoute mutuelle. Le riverain avait préalablement été directement informé du projet par Eddie.

Intéressé par le projet, le riverain a d'abord eu l'opportunité de poser toutes ses questions sur le projet, notamment sur les thématiques du courant tellurique, des ondes et du bruit du vent dans les structures de panneaux photovoltaïques. Les représentants de la maîtrise d'ouvrage ont apporté toutes les réponses attendues, avant d'aborder la vision générale des porteurs du projet.



Le voisin a aussi indiqué être captivé par la démarche de reboisement engagé par Eddie sur certaines de ses parcelles. Il a ensuite profité de cet échange pour insister sur sa volonté de ne pas voir le projet depuis sa maison considérant que les haies existantes sur le contour de sa parcelle empêcheront toute covisibilité. Eddie a quand même rappelé qu'une densification des haies au niveau des percées visuelles (hors voies d'accès) serait prévue dans la conception du projet au niveau des percées visuelles.

Pour aller plus loin, l'équipe GLHD a proposé une intervention pour effectuer un travail sur-mesure depuis son terrain. Le riverain n'a pas souhaité initier cette démarche en expliquant qu'il faisait confiance aux porteurs du projet.

Le binôme GLHD a rappelé que la présence du projet n'attirera pas de nouvelles personnes, à l'exception d'interventions ponctuelles de maintenance sur l'installation agrivoltaïque.

Pour clôturer cet entretien, le riverain a ajouté que « chacun fait ce dont il a envie chez lui » avant d'apporter son soutien au projet dans ces termes « C'est un beau projet et c'est utile pour l'avenir. »

## Une rencontre avec l'agriculteur, voisin direct de l'exploitation

Eddie a rencontré l'agriculteur voisin de son exploitation, éleveur porcin. La discussion a été axée sur le projet et notamment les articles de presse qui ont été publiés suite à la permanence en mairie. Il est lui-même impliqué dans la mise en place de panneaux solaires sur ses bâtiments et comprend donc l'intérêt de produire de l'énergie au sein des exploitations agricoles. Il a souligné positivement l'ampleur du projet et a exprimé son intérêt.

# Le porter à connaissance

## Une lettre d'information

La lettre d'information du projet a été éditée le 20 juin à 100 exemplaires pour informer la population locale. Celle-ci a été mise à disposition du territoire en mairie aux côtés du registre de participation, ainsi qu'à l'occasion de la permanence à l'espace Porz Ruz.

Le contenu avait pour vocation de rendre accessible à tous la compréhension du projet : édito, contexte, explication de l'agrivoltaïsme, fonctionnalités du projet du plateau Ohennec et modèle économique innovant non-subventionné proposé par GLHD.

Au-delà du renseignement des coordonnées des porteurs du projet, le document invitait aussi les lecteurs à déposer une contribution dans le registre en mairie. La présence d'exemples de photomontages et d'illustrations cherchait à projeter les lecteurs dans le projet final.

## La gazette



## Un communiqué

Le 20 juin 2023, un communiqué de presse a été envoyé à la presse locale. Intitulé « Ferme agrivoltaïque de Ohennec : un projet pour créer des passerelles entre agriculture et énergie », il présente les caractéristiques du projet de la ferme agrivoltaïque.

En plus de rappeler les modalités de la concertation, ce communiqué explique le modèle de production énergétique porté par Eddie, les valeurs agricoles qu'il défend, l'aboutissement progressif de sa réflexion et l'accompagnement proposé par GLHD.

Avec l'accord de la mairie, un encart informatif a été publié dans le bulletin « La gazette de Pleyber-Christ » daté du 16 juin 2023 invitant les habitants à la permanence du mercredi 21 juin, organisée à la salle Anjela Duval. Cette lettre d'information municipale a été mise à disposition de l'ensemble de la population dans les différents commerces de la ville.

## Une manchette

Le projet à la Une du Télégramme, en manchette du quotidien.



# Les retombées presse

## LE TÉLÉGRAMME DE BREST

Le samedi 24 juin, un article a été publié par le journal Le Télégramme dans la rubrique locale de Pleyber-Christ, aux formats papier et digital. Une manchette a été reprise sur le support de publicité de la commune de Pleyber-Christ. Titrée « Un éleveur veut installer une ferme agrivoltaïque », l'information rappelle le fonctionnement d'un projet agrivoltaïque et ses bénéfices pour la future activité agricole, notamment d'élevage ovin. L'article donne aussi la parole à Eddie, en particulier sur son orientation vers un système pastoral bio avec des volets agroforestiers pour, in fine, favoriser le bien-être animal. Un appel à participation dans le registre de concertation accompagne le partage de l'adresse électronique du projet.

## OUEST-FRANCE ET MAVILLE.COM

Jeudi 29 juin, un second article a été diffusé par le journal Ouest-France dans l'édition de Bretagne. La version digitale de cette actualité a également été reprise par le magazine numérique maville.com, dans son espace consacré à la ville de Brest. Plus axé sur les atouts agricoles du projet que le précédent, ce papier souligne l'autonomie financière et l'abri supplémentaire procurés par les installations agrivoltaïques. La présentation du projet agricole aboutit sur les interrogations potentiellement suscitées au sein de la population. Le relais de l'adresse électronique de contact conclut l'article.

Samedi 24 juin 2023

PLEYBER-CHRIST

## Un éleveur veut installer une ferme agrivoltaïque

Une ferme agrivoltaïque, portée par la société GLHD et Eddie Hameury, éleveur, est en projet au lieu-dit Lohennec. Les initiateurs du projet souhaitent démontrer qu'il est possible de développer des énergies renouvelables sans diminuer la productivité agricole.



Eddie Hameury ici avec une partie de son élevage ovin.

Depuis deux ans, Eddie Hameury, agriculteur à Lohennec et la société GLHD (Green Light House Développement) ont travaillé ensemble sur un projet pionnier en Bretagne et dont le permis de construire devrait être déposé cet été. Il s'agit d'une ferme agrivoltaïque, système combinant sur une même surface une production agricole et des panneaux photovoltaïques en fonction des besoins physiologiques de la plante ou de l'élevage.

**Les enjeux** : l'espace très large entre les parcelles permettra en plus du pâturage ovin, de poursuivre la mécanisation dans les parcelles agricoles avec de la fauche de foin et de la culture. Les structures seront posées au sol sans présence de béton. Le projet occupera 17 hectares (soit les 54 ha de l'exploitation). Il devrait permettre de produire 10 GWh de production annuelle d'électricité qui seront redistribués sur le réseau et permettant d'alimenter l'équivalent de 3 500 foyers d'après la société GLHD.

### Des valeurs à défendre

Après 10 ans d'exploitation légale et rentable, Eddie Hameury arrive à une période charnière. Ses premiers arbres fruitiers, souvent en production et son cheptel ovin « aggrandi » offrent naturellement une nouvelle vision agri-voltaïque : associer l'élevage ovin à un système pastoral bio avec des volets agroforestier et agrivoltaïque « témoignage ».

Il estime aussi qu'un agriculteur peut démontrer, avec expérimentation et se diversifier. C'est le seul moyen de donner un nouveau souffle à l'agriculture, assure le jeune exploitant. L'agrivoltisme va lui permettre d'être autonome dans le financement de son projet agricole et d'avoir des structures pouvant servir d'abris pour le troupeau ovin qui passera de 100 à 250 mères. Issu d'une formation naturaliste, il va préserver et reconstruire du bocage, mettre en place des bandes fleuries. Parallèlement, une démontion des haies sera effectuée pour recréer des espaces vides. La création d'une mare est également à l'étude. Les porteurs de ce projet souhaitent pouvoir démontrer que sur une seule ferme bio et biologique, il est possible de développer des énergies renouvelables et ainsi créer de la valeur. La productivité agricole « C'est un projet qui a l'ambition d'être auto-géré et qui permettra à la ferme de s'inscrire de manière responsable dans le paysage », assure un membre de GLHD.

### En registre de concertation à la mairie

Comme tout projet nouveau, il peut susciter des interrogations auprès de la population. C'est pourquoi, un registre est disponible à la mairie jusqu'au vendredi 7 juillet. Le public pourra y noter ses questions, remarques et avis, apporter sa contribution à ce projet qui mêle agriculture, énergie renouvelable et biodiversité. Dans le cadre de la concertation avec le grand public, adresse mail : agrivoltaique@hennecc@gmail.com

Pleyber-Christ

### Un projet de ferme agrivoltaïque, à Lohennec



Eddie Hameury, et une partie de son troupeau. (Photo: Ouest-France)

#### L'idée

Un projet de ferme agrivoltaïque est en cours au lieu-dit Lohennec. Eddie Hameury, exploitant agricole depuis 2012, souhaite « créer des passerelles entre agriculture et énergie ».

#### Autonomie financière et abri supplémentaire

La société GLHD l'accompagne sur la partie énergie. Depuis deux ans, l'agriculteur et cette société de développement travaillent ensemble sur un projet pionnier en Bretagne, dont le permis de construire devrait être déposé cet été : une ferme agrivoltaïque. Un système combinant, sur une même surface, une production agricole et des panneaux photovoltaïques positionnés en fonction des besoins physiologiques de la plante ou de l'élevage.

Il s'agit de structures posées simplement au sol, sans présence de béton. Le projet occupera 17 ha de parcelles, sur les 54 ha de l'exploitation.

L'agrivoltisme va permettre de diversifier les revenus de l'exploitation, d'être autonome dans le finan-

ciement du projet agricole, et d'avoir des structures pouvant servir d'abri pour le troupeau ovin, qui passera de 100 à 250 mères. « J'ai toujours privilégié des espèces natives adaptées à notre région, explique l'agriculteur. Mais les conditions du dérèglement climatique ressenties en été, avec les sécheresses qui augmentent, nous poussent à nous adapter, au besoin d'apporter plus d'ombre sur certaines parcelles. D'où le choix de l'agroforesterie d'une part, et de l'agrivoltisme d'autre part. Ces choix sont des atouts économiques supplémentaires pour l'exploitation, avec la production fruitière et la production d'énergie ».

Le projet peut susciter de la part de la population des interrogations. C'est pourquoi un registre de concertation est disponible, en mairie, jusqu'au 7 juillet.

Le public peut y noter ses questions, remarques et avis, apporter sa contribution à ce projet mêlant agriculture, énergie renouvelable et biodiversité.

Contact : agrivoltaique@hennecc@gmail.com

Brest Quimper Rennes Lorient Vannes Autres villes S'inscrire Se connecter

maville par ouest-france

Info Sport Restos Ciné Sorties Jeux Bons Plans Météo Pratique

Rechercher une actualité

Actualités > Info > Info Finistère > Pleyber-Christ. Un projet de ferme agrivoltaïque, à Lohennec



Mercredi 29 juin 2023 15:13  
**Pleyber-Christ. Un projet de ferme agrivoltaïque, à Lohennec**



Eddie Hameury, et une partie de son troupeau. © Ouest-France

Combinant au même endroit la production d'énergie photovoltaïque et un espace de production agricole, le projet d'Eddie Hameury devrait s'étendre sur 17 hectares.

Un projet de ferme agrivoltaïque est en cours au lieu-dit Lohennec, à Pleyber-Christ (Finistère). Eddie Hameury, exploitant agricole depuis 2012, souhaite « créer des passerelles entre agriculture et énergie ».

La société GLHD l'accompagne sur la partie énergie. Depuis deux ans, l'agriculteur et cette société de

### Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Brest

Abonnez-vous à la newsletter - Brest

Exprimez-vous ! 68  
 Débat: Permis de conduire à 17 ans : BONNE ou MAUVAISE idée ?

### L'info en continu

- Mais au fait, pourquoi dit-on...  
 29/07/23 - 08:15
- Bien-être animal, sécurité.....  
 29/07/23 - 07:31
- Brest. Le musée national de la...  
 29/07/23 - 07:39
- Cagali de monde : les enfants...  
 29/07/23 - 07:28
- « Je n'ai jamais eu...  
 29/07/23 - 07:27
- Toute l'info en continu

# Les modalités de la participation

## UN REGISTRE EN MAIRIE

Un traditionnel registre de participation du public a été déposé au siège de la mairie de Pleyber-Christ et rendu disponible du 21 juin au 7 juillet 2023. La mise à disposition de ce cahier a été annoncée dans le communiqué de presse. La population a également été avertie dans un encart au sein de la lettre d'information du projet. Bien que la période d'utilisation se soit terminée le 7 juillet 2023, le registre reste disponible en mairie permettant à toute personne de renseigner une contribution dans le cadre du continuum d'information et de participation. A la date du 10 juillet, aucun commentaire n'a été déposé dans le registre.



## UNE PERMANENCE EN MAIRIE

La permanence s'est tenue le 21 juin de 9h00 à 12h00 à la salle Angela Duval de l'espace Porz Ruz. Elle a été assurée par Eddie et l'équipe GLHD. La volonté des deux parties était de proposer un dispositif d'écoute et de contribution accessible sur le territoire du projet. Un encart dans le bulletin municipal proposait une invitation à cet événement de concertation citoyenne. Chaque communication (permanence en mairie, lettre d'information et communiqué de presse) précisait la volonté de recueillir des questions et autres contributions pour enrichir le projet. La projection d'un support de présentation sur le projet avait été prévue. Des impressions permettaient, quant à elles, de visualiser une cartographie du projet agricole et de découvrir des photomontages de projets similaires afin de projeter les visiteurs dans les futurs aménagements. Une dizaine d'exemplaires de la lettre d'information du projet avait aussi été disposées à côté des autres supports d'animation.

## UNE ADRESSE ÉLECTRONIQUE OUVERTE EN CONTINUE

Le courriel du projet permettait au public le plus à l'aise avec l'outil informatique de contacter le porteur du projet. Une adresse simple a été choisie : [agrivotaiqueohennec@gmail.com](mailto:agrivotaiqueohennec@gmail.com). Celle-ci a été relayée par la lettre d'information ainsi que les deux articles de presse parus sur le sujet. Outil de communication disponible 24h/24 et 7j/7, il avait pour ambition d'aller chercher les publics dits « éloignés » : citoyens hors périmètre de concertation, actifs peu mobilisables, parents de jeunes enfants... Surveillée quotidiennement, cette messagerie électronique n'a fait l'objet d'aucune notification pendant sa durée de vie du 16 juin au 7 juillet. Elle reste valide pendant toute la durée de développement du projet.

## En conclusion



Un projet bien relayé par la presse locale et qui n'a pas suscité de mobilisation ou contradictions particulières

Considérant la participation citoyenne, les chiffres de la mobilisation montrent que le projet n'a pas suscité d'interrogation ou de besoin supplémentaire d'explication. Les informations publiées dans la gazette ou les journaux quotidiens n'ont pas entraîné de réaction ni même de mobilisation, confirmant que l'explication de ce projet a été plutôt comprise à l'échelle de son portage privé par un agriculteur.

Au fil de la concertation citoyenne, Eddie Hameury a eu l'occasion de recueillir des retours et des avis plus informels sur son projet, mais jamais défavorables au projet. Aucune contribution opposée au projet n'a été enregistrée dans le registre en mairie, ni par courriel ou courrier.

Lors de la permanence du 21 juin, un habitant de Pleyber-Christ s'est présenté pour récupérer une lettre d'information. Sans remarques à partager, il voulait simplement enrichir ses connaissances personnelles sur le projet.

En conclusion, la faible mobilisation observée autour du projet est plus le signe d'une neutralité d'usage s'appliquant à un projet privé, à condition que son porteur ne fasse pas n'importe quoi.

# 3 grands enseignements de la participation du public

## UN PROJET DANS L'AIR DU TEMPS DONT LA SINCÉRITÉ TRANSPARAÎT

Eddie a toujours eu pour ambition de créer un environnement agricole favorable à la biodiversité. Pour atteindre cet objectif, il a entrepris la conversion en agriculture biologique de ses terres et réduit la mécanisation sur la quasi-totalité de celles-ci lors de son installation. Il a également planté des haies, créé un verger, entretenu une source d'eau naturelle à la limite d'une parcelle et rénové son habitation en maison passive.

L'idée qu'il ne produise pas uniquement des denrées alimentaires, et qu'il doive aussi contribuer à l'autonomie énergétique de son territoire, a été un élément déterminant pour la sincérité de la démarche. Le projet de ferme agrivoltaïque est né de cette volonté et de la compatibilité de la production d'énergie solaire avec le futur projet agricole.

Les objectifs de ce nouveau projet agricole sont multiples : retrouver une charge de travail viable pour un seul exploitant, développer une exploitation rentable basée sur l'élevage et la gestion du pâturage, cultiver l'ensemble des parcelles, limiter la mécanisation pour améliorer la biodiversité et travailler en harmonie avec la nature. L'agriculteur souhaite également moderniser le parc d'équipement vieillissant et assurer la pérennité de son exploitation.

Finalement la vocation est trouvée : devenir une vitrine de l'agrivoltaïsme pour le Finistère, mettant en avant un engagement en faveur de la transition agricole, écologique et énergétique.

## UNE INSTALLATION COMPATIBLE AVEC LES USAGES LOCAUX

Le projet agrivoltaïque ne pose aucun problème majeur concernant les usages de loisir locaux. Les chasseurs et les VTTistes ne seront pas affectés car le site du projet est éloigné de leurs lieux de pratique habituels, ce qui n'aura pas d'incidence sur leurs activités. Ainsi, leurs sensibilités ne seront pas touchées. Quant à la pratique de la randonnée, le parcours pédestre de « La boucle de Pont Hir » se trouve au nord du site du projet au cœur d'une importante zone boisée existante. L'installation des structures agrivoltaïques n'aura pas d'impact visuel pour les randonneurs. De plus, la présence d'un masque naturel existant rend inutile la plantation de haies arbustives en bordure de parcelle.



## DES SENSIBILITÉS VISUELLES ET PAYSAGÈRES À RESPECTER MÊME SI ELLES SONT LIMITÉES

Il est impératif de préserver les franges boisées autour des espaces où les panneaux photovoltaïques seront installés. Les boisements situés en périphérie, présentant une ambiance naturelle, doivent être préservés autant que possible. De même, les haies d'intérêt paysager et faunistique doivent être maintenues. Les chemins identifiés comme ayant un fort intérêt paysager doivent également être pris en compte lors de la réflexion sur le projet.

La sensibilité visuelle dans l'aire d'étude immédiate, notamment depuis le lieudit Lohennec, est considérée comme moyenne en raison du maillage bocager dense entourant les parcelles et des changements de saison qui modifient le paysage.

De manière générale, le territoire aux abords de l'aire d'étude se caractérise par une fermeture du milieu, ce qui limite les vues lointaines. Ces observations sont également valables pour toutes les zones d'habitat situées dans l'aire d'étude rapprochée.

Par ailleurs, le maintien de la tranquillité dans la zone du projet est une préoccupation partagée et entièrement compatible avec le projet agrivoltaïque. Les rencontres menées auprès des deux riverains a confirmé cette condition.



# Les apports de la concertation

Moins de 50% de l'exploitation en système agrivoltaïque pour développer un projet qualitatif d'élevage extensif.



## APPORT N°1 : SIMPLIFIER LE PLUS POSSIBLE ET PRIVILÉGIER LA SOBRIÉTÉ

Le cahier des charges élaboré en concertation fixe une priorité : que la parcelle agrivoltaïque soit entièrement enherbée, y compris les pistes internes et externes de circulation.

Eddie explique : « Plus le projet sera simplifié et plus on pourra facilement adapter sur mesure le besoin en équipement. L'objectif est de privilégier la sobriété. Le succès du projet repose aussi sur la capacité à réduire les coûts d'investissement pour les maîtriser. »

Dans cette logique, la condition réglementaire faisant obligation à la société GLHD de clôturer les 20 ha en système agrivoltaïque en lien avec le projet d'élevage ovin représente une belle économie pour un exploitant éleveur.

## APPORT N°2 : RESPECTER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Pour les conditions d'élevage sur l'exploitation, il est prévu de privilégier un mode en 100% pâturage tournant, avec une fauche possible sous ou entre les panneaux et avec un broyage des refus en prestation d'entretien de la centrale. Le but est de diminuer les refus et donc les broyages en travaillant sur des paddocks de pâturage plus petits que les îlots afin d'en optimiser la pâture, tout en se gardant la possibilité de faucher au moins sur les parcelles avec suiveurs solaires.

Eddie commente : « Des fauches seront pratiquées sur les autres parcelles sans panneaux. L'ambition est de proposer quelque chose de régulier au troupeau, de le déplacer périodiquement sur des petites parcelles pour bien l'alimenter avec une nourriture bio directement produite à la ferme.

Mon ambition est de développer un projet qualitatif d'élevage extensif et pérenne. Tout en étant économiquement viable, l'idée n'est pas de viser une forte productivité, mais de respecter autant le bien-être animal que la biodiversité. »



## Les apports de la concertation (suite)

### APPORT N°3 : ADAPTER LE PROJET SOLAIRE AU PROJET AGRICOLE

L'implantation des technologies de panneaux a été réfléchié selon le projet agricole, la qualité agronomique des parcelles et leur forme.

Ainsi, le projet du plateau Ohennec prévoit l'installation de suiveurs solaires, également appelés « trackers », sur la majorité des parcelles concernées. Ces trackers seront associés aux zones de pâture des brebis, et des fauches pourront être effectuées selon la croissance de l'herbe et les besoins du troupeau.

Seule la parcelle présentant la plus faible qualité agronomique sera équipée de panneaux solaires fixes et sera réservée au pâturage des animaux. Un broyage pourra être effectué pour détruire les refus des animaux et conserver la qualité alimentaire de la prairie.

Les choix technologiques ont été faits en cohérence avec le projet agricole. L'installation des trackers a été privilégiée pour faciliter la gestion de l'élevage et s'adapter au passage du matériel de fauche.

Quant aux panneaux solaires fixes situés au sud, leur aménagement vise à optimiser l'activité agricole en respectant le sens de travail de la parcelle.

Le projet prévoit également l'aménagement de tournières de 10 mètres et de travées agricoles pour faciliter les activités liées à l'agriculture et à l'élevage.

### APPORT N°4 : FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Le projet agrivoltaïque se situe sur des parcelles où très peu d'enjeux environnementaux ont été identifiés. Cependant, un réseau bocager existant, typique des paysages bretons, entoure la zone du projet. Composé d'arbres de 15 à 20 mètres de hauteur, il abrite une biodiversité importante. Aucun arbre ni talus ne sera donc impacté par le projet, qui prévoit même un retrait à 5 mètres des talus pour préserver l'environnement. Ce retrait sera utilisé pour créer une piste d'accès des pompiers en cas d'incendie dans ou autour de la ferme agrivoltaïque. Deux zones humides ont aussi été repérées lors des études environnementales, mais elles ont été exclues de la zone d'emprise du projet.

Suite au travail itératif avec le SDIS sur le risque incendie, les pistes internes et externes seront aménagées en bandes herbées, ce qui en fait des zones de production similaires à celles sous les installations agrivoltaïques. Le projet prévoit que l'herbe des pistes externes soit broyée pour produire de l'engrais végétal. Ces zones peuvent également être fauchées avec le matériel adéquat. Les pistes internes seront utilisées comme zones de pâture pour le cheptel, profitant ainsi des clôtures du parc.

Le projet comprend également une campagne de reboisement de certaines parcelles. Elle a été étudiée en collaboration avec l'institut IDELE, les bureaux d'étude ASDEV et SCE afin de maintenir une surface de pâture cohérente avec l'expansion du cheptel.

UN APPORT PARTICULIER DE LA CONCERTATION :

## Soigner l'insertion paysagère



### POUR FAIRE COMPRENDRE LA COHÉRENCE DU PROJET

Eddie a toujours considéré le volet paysager comme « très important » non seulement pour lui mais aussi et surtout « pour tous les habitants du territoire. »

Il développe : « Il y a plein de chemins de randonnée autour de la ferme et certains vont longer le parc agrivoltaïque. Beaucoup de personnes les empruntent. J'ai envie de leur montrer que j'ai voulu faire les choses bien.

Que les agriculteurs ne sont pas seulement là pour produire de l'alimentaire mais aussi pour répondre à de nouveaux défis comme celui de la transition énergétique.

Les promeneurs devront ressentir cette ambition multiple, à la fois de contribuer aux enjeux de décarbonation, d'accélération des énergies renouvelables, et de s'insérer de manière responsable dans le paysage. »

Il poursuit : « La réflexion est la même pour le patrimoine. La ferme porte le nom de Ohennec qui est aussi celui du vieux manoir bâti au XVI<sup>e</sup> siècle et situé juste à côté. Il n'est pas classé mais il nous impose le respect, tout comme les ruines de sa chapelle, le kanndi voisin, le parc, la forêt, les rivières...

Il ressort de la concertation qu'il faut être cohérent avec tous les aspects du projet. »



Le paysage actuel du site d'implantation de la ferme agrivoltaïque est principalement caractérisé par un habitat dispersé, entouré d'une zone bocagère boisée et légèrement vallonnée. Bien que l'habitat à proximité du site soit présent, il est peu dense, ce qui entraîne de très faibles sensibilités paysagères.

Certaines sensibilités paysagères seront traitées de manière ponctuelle, comme la densification de haies existantes. La perception visuelle sera principalement marquée au niveau des entrées des champs qui offrent une vue sur les parcelles. La présence d'un maillage bocager dense autour des parcelles offre un masque naturel qui sera préservé.

Il est important de protéger les structures végétales périphériques afin de contribuer à l'isolement visuel du projet par rapport aux habitations riveraines, garantissant ainsi une coexistence harmonieuse avec l'environnement local.

# Le projet au regard de la loi

**Le projet est un exemple d'agrivoltaïsme qui répond pleinement à la définition de cette innovation intégrée dans la loi d'accélération des énergies renouvelables.**

Conformément au texte de loi adopté en 2023, les installations agrivoltaïques doivent fournir au moins 1 des 4 services inscrits par le législateur sans nuire de manière substantielle à chacun d'entre eux.

Dans le cas présent, le projet agrivoltaïque répond aux 4 services proposés :

**1. Amélioration du potentiel agronomique :** Le projet à Pleyber-Christ prévoit une gestion améliorée des prairies et une réduction du travail du sol pour favoriser la biodiversité, la structure et la fonctionnalité du sol.

**2. Adaptation au changement climatique :** En implantant des prairies, où la biodiversité sera plus importante, le projet contribue à la lutte contre le réchauffement climatique. De plus, il crée un microclimat entre et sous les panneaux, permettant de réduire les pics de température, l'évapotranspiration et la consommation d'eau.

**3. Protection contre les aléas :** Les infrastructures agrivoltaïques offrent une protection supplémentaire pour la prairie et les animaux en cas de fortes chaleurs, de gel, de vent ou d'intempéries comme la grêle.

**4. Amélioration du bien-être animal :** Les panneaux photovoltaïques servent également d'abris pour les animaux en cas de conditions météorologiques dégradées, et la taille du projet permet d'éviter une concentration excessive du cheptel.

Le projet est également conforme aux exigences légales, avec un taux de couverture des installations agrivoltaïques représentant 33% de la surface clôturée et 30% de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation.

En termes d'avantages supplémentaires, le projet offre une source de revenus complémentaires pour l'exploitant, sans se substituer aux revenus agricoles. Cette ressource supplémentaire favorise également la transmission à long terme de l'exploitation.

Enfin, le projet du plateau Ohennec est entièrement réversible, prévoyant une clause de démantèlement avec une provision financière, en accord avec les pratiques de GLHD pour tous les projets accompagnés.

## Les atouts du projet agricole

### ENGAGEMENT DANS UN PASTORALISME BRETON

Eddie adopte des pratiques extensives avec un futur chargement à l'hectare plus élevé dans le cadre de l'élevage en agriculture biologique. Les brebis resteront en extérieur quasiment toute l'année, et une nouvelle bergerie sera construite pour offrir tous les soins nécessaires à la nouvelle race choisie.

### COMBINAISON D'AGROFORESTERIE ET AGRIVOLTAÏSME

Eddie prévoit de combiner un savant mélange entre agroforesterie et agrivoltaïsme en permettant aux moutons de pâturer sous les vergers et à l'abri des installations agrivoltaïques, offrant ainsi une double protection pour les pâturages et le bien-être animal.

### VALORISATION TOTALE DES SURFACES AGRICOLES

Avec le projet agrivoltaïque, 100% des surfaces de l'exploitation seront revalorisées. C'est un projet qui est totalement intégré dans l'évolution globale de l'exploitation et est dimensionné pour une personne.

### TRANSITION VERS L'ÉLEVAGE EXTENSIF

Associant l'élevage extensif avec l'agrivoltaïsme, Eddie investit dans du matériel adapté à la culture de l'herbe pour la pâture des bêtes, une approche complète mêlant élevage et production de fourrage.

### ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

L'IDELE a accompagné Eddie dans la réflexion sur la taille du troupeau, le chargement à l'hectare, les surfaces de pâture et de fauche.

### SUIVI SCIENTIFIQUE DE L'ÉVOLUTION DU PROJET

Le modèle agrivoltaïque repose sur un système de paddocks délimités par des clôtures mobiles, allouées aux animaux pour une période déterminée. Les parcelles agrivoltaïques seront ainsi aménagées de manière à faciliter le travail d'Eddie. Il se concentre depuis longtemps sur la construction de prairies permanentes. Une étude a démontré la qualité de la pâture sur toute l'exploitation. Lors de la mise en place du projet, une attention particulière sera accordée au maintien agronomique des parcelles dans le cahier des charges et la temporalité des travaux.

En collaboration avec l'institut IDELE, un suivi scientifique sera déployé sur l'exploitation à l'arrivée des installations agrivoltaïques. Les principes de ce suivi sont actuellement en cours d'élaboration.

# Le continuum de la concertation

Les représentants de la maîtrise d'ouvrage, ainsi que le porteur de projet Eddie Hameury, insistent sur leur détermination de n'exclure personne et de continuellement créer un retour de valeur pour le territoire grâce au projet agrivoltaïque du plateau Ohennec.

La phase de concertation préalable volontaire a été officiellement clôturée le 7 juillet 2023.

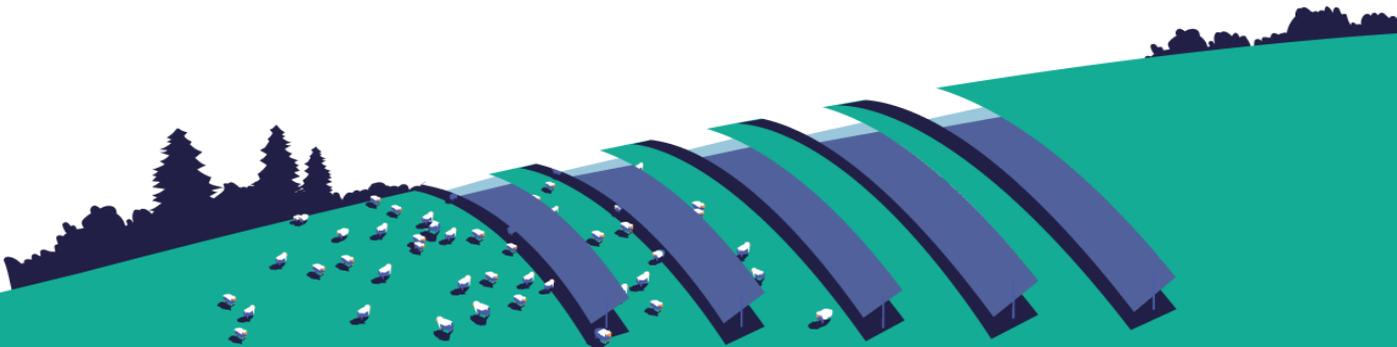
Un continuum de concertation est proposé à toutes les parties prenantes jusqu'au lancement de l'enquête publique, prévue en 2024.

Les porteurs de projet restent donc à l'écoute des habitants via les canaux d'échanges suivant :

Par voie dématérialisée :  
[agrivoltaiqueohennec@gmail.com](mailto:agrivoltaiqueohennec@gmail.com)

Par voie postale :  
Green Lighthouse Développement  
Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

Toutes les contributions reçues seront étudiées par GLHD, qui tiendra également informé le territoire des avancés du projet.



PLEYBER-CHRIST (29)  
PROJET DE LA FERME AGRIVOLTAÏQUE  
DU PLATEAU OHENNEC

# LES ANNEXES



LA CHRONOLOGIE DES RENCONTRES DE LA CONCERTATION INSTITUTIONNELLE



LA GAZETTE DE PLEYBER-CHRIST (1/2)

16 juin 2023

# la gazette de

COMMUNE DE

# PLEYBER

CHRIST

---

*La Gazette en ligne sur : [www.pleyber-christ.fr](http://www.pleyber-christ.fr) (vie associative et culturelle)*

**Mairie**  
 Permanences de M. le Maire le **samedi matin** sur rendez-vous.  
 Contact : 02.98.78.41.67.  
 Mail : [pleyber.christ-mairie@wanadoo.fr](mailto:pleyber.christ-mairie@wanadoo.fr)

**Médiathèque**  
 - **samedi 17 juin** : la médiathèque sera ouverte aux horaires habituels. Les accès à Porz Ruz se feront à pied.  
 - **vendredi 23 juin à 10h00**: séance de Bébés lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte. GRATUIT -

**Atelier numériques**  
**Mardi 20 juin - de 10h15 à 11h30** - (Prendre en main sa tablette) puis de **15h-16h** - Utiliser les services d'un drive (comment ça marche, Utiliser les services locaux : Super U / Leclerc)  
**Ateliers gratuits, uniquement sur inscription.**  
 Contacter David au 06.22.63.18.50 ou par mail : [conseiller.numerique@plourin-morlaix.bzh](mailto:conseiller.numerique@plourin-morlaix.bzh)

**Le local jeunes**  
 Sera ouvert du **10 juillet au 17 juillet** puis du **16 août au 29 août** inclus.  
 Le programme des activités est visible sur le portail famille le mini camp est remplacé par des activités variées. Pour tout renseignement : contacter le service coordination enfance jeunesse au 07.82.51.91.26

**Morlaix Communauté et la Mairie**  
 Ont le plaisir de vous inviter le 23 juin 2023 à 14h00 en Mairie à l'inauguration des 2 aires de compostage collectives qui vont être installées dans votre quartier. A cette occasion, Monsieur Emmanuel DAVID, Maître composteur au pôle Transition Ecologique et Energétique-Déchet , vous présentera les bonnes pratiques du compostage autour d'un café. Si vous ne pouvez pas être présents à ce temps d'échange, le service exploitation déchets de Morlaix Communauté se tient à votre disposition pour répondre à vos demande au 0 800 131 132 (numéro vert). 

**Vide maison**  
 Un vide maison est organisé le **dimanche 25 juin de 9h à 17h** au 60 rue Pasteur.

**Pharmacie GORSE, LAVANANT :**  
**Changement de titulaire**  
 Après 34 ans passés à la tête de la pharmacie, en compagnie d'Elo-die LAVANANT ces 20 dernières années, Olivier GORSE passe le flambeau à Louise-Marie GORSE, pour profiter d'une retraite bien méritée à partir du vendredi 30 juin. Olivier et Laurence vous remercient de ses nombreuses années passées en votre compagnie.  
 La pharmacie ne change pas de nom, mais un petit vent de jeunesse souffle de nouveau au 3 place Guével, avec de nombreux projets

**France Services**  
 Vous aide dans votre démarche de demande de carte d'identité, vos impôts, l'assurance maladie, la CAF, la retraite.  
 Permanences tous les lundis de **9h00/12h00 et 14h00/17h00** sur rendez-vous au **07.69.47.35.88.**

**Navette communale du CCAS**  
 Afin de venir en aide aux personnes qui n'ont aucune solution de déplacement pour faire leurs courses, le CCAS expérimente jusqu'au 6 juillet la mise en place d'une navette communale.  
 Tous les jeudis de 10h à 12h, des élus ou des bénévoles pourront passer chez les personnes inscrites afin de les emmener faire leurs courses et ensuite les ramener chez elles.  
 Deux escales sont prévues : l'espace Guével (la petite épicerie, la charcuterie et la pharmacie et super u). Les personnes qui souhaitent s'inscrire doivent le faire en appelant à la mairie avant le mardi soir de la semaine en cours au 02 98 78 41 67.

**Passer moins de temps sur la douche pour économiser l'eau et l'énergie**

Le conseil est très simple, mais terriblement efficace ! En France, la consommation journalière d'eau potable par personne avoisine les 150 litres, pour un budget annuel moyen de plus de 200€. Les douches et les bains représentent près de 40 % des consommations d'eau dans le foyer et engendrent aussi des consommations d'énergie, pour maintenir l'eau à température. Le temps moyen passé sous la douche est de 9 minutes, mais il est possible de diminuer ce temps, par exemple en s'équipant d'un sablier ou d'un minuteur, ou encore en éteignant l'eau lorsqu'on se savonne. Il s'agit de gestes simples qui permettent de faire de réelles économies !  
 L'agence locale de l'énergie et du climat Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)



**Plan canicule**  
 Les personnes isolées de plus de 65 ans vivant à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées isolées peuvent se faire recenser en mairie. Cette inscription n'est pas obligatoire, elle permet au Maire dans le cadre du déclenchement du plan canicule, d'organiser des contacts périodiques avec les personnes recensées.



LA GAZETTE DE PLEYBER-CHRIST (2/2)

**March'Arrée**

Départ du parking du Porz Ruz  
**Mercrèdi** : 21/06/2023 Départ: 8h45 Plouescat  
**Dimanche**: 25/06/2023 Départ: 9h00 St Pol à Roscoff  
**Mardi** : 27/06/2023 Départ: 13h30 Plouénéour-Menez

**Fête de la musique samedi 17 juin 2023**

Le comité d'animation et les associations pleyberiennes s'activent pour les derniers préparatifs de la fête de la musique.

**Au programme :**

**14h** : course de La Petite Ronde (challenge pour l'association "Mimi pour la vie")  
**16h45** : Cantarée à l'église Saint Pierre (dans la fraîchement restaurée église, avec leur nouvelle cheffe de chœur, Caroline Cloarec)  
**17h45** : Représentations de la Section Danse de l'ASC (dirigée par Gwenaëlle Berrabah, après leur très apprécié gala sur le thème de Alice au pays des merveilles)  
**18h30** : Fanfare Pattes à Caisse (et sa quinzaine de joyeux musiciens de Carantec et ses environs)  
**19h15** : Electrad (duo DJ et accordéon-Brest)  
**20h15** : Scène ouverte (avec Jordan Jézequel-ex candidat de the Voice- et d'autres volontaires - inscriptions pour la scène ouverte jusqu'au dimanche 11 juin).  
**21h30** : Electrad (deuxième partie)  
**22h30** : Hache-Paille (trio de pop-rock-poétique-Morlaix)  
**23h30** : Vinyle Idylle (bal populaire: variété, pop, rock, 80's-Nantes)  
 Vous pourrez vous restaurer sur place, dans nos restaurants du bourg ou sur la place de l'église, où un "breizh rougail" vous sera servi. Nous ne serons jamais trop nombreux pour participer et aider à l'organisation de cette joyeuse fête de village. Si vous souhaitez vous joindre à nous et vous porter bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous rapprocher des associations.  
**Contact** : Facebook Comit Anim / [comite-animation-pleyber@laposte.net](mailto:comite-animation-pleyber@laposte.net) / 06 88 88 93 24

**La Chorale Cantarée** « Toute la magie des Negros Spirituals et des Gospels ».

« L'association Chorale Cantarée » et « Y'a d'la Voix » de Landivisiau organisent un concert exceptionnel avec Joniece JAMISON.

**Point de vente** : Librairie Dialogues 9 rue Aiguillon à Morlaix 02/98/15/10/60, Librairie Mots d'ici et ailleurs 8 rue Pasteur à Landivisiau 02/98/72/53/18. Billetterie sur place à partir de 16h00  
 Tarifs 23€ en prévente / 25 € sur place. Gratuit moins 12 ans

**Section danse ASC Pleyber-Christ**

Portes ouvertes danse vendredi 16 et vendredi 23 juin salle jean coulou 1er étage. Cours de danse modern jazz  
**7-9ans de 17h30 à 18h30 et 14-18 ans et jeunes adultes 18h30 à 19h30** ouverts au public non adhérent.  
 Pour tout renseignement contact [asc.danse.rythmique.zumba@gmail.com](mailto:asc.danse.rythmique.zumba@gmail.com)

**Permanence en mairie projet agrivoltaïque du plateau Ohennec**

Invitation à un petit déjeuner pour parler d'agrivoltaïsme à la salle Anjela Duval. Les exploitants du GAEC du plateau Ohennec et Green Lighthouse Développement souhaitent vous présenter leur projet agrivoltaïque en cours de développement mêlant agriculture, énergie renouvelable et biodiversité sur la commune de Pleyber Christ. Ils vous donnent rendez vous le **mercredi 21 juin de 9h 12h**



**Vie scolaire et périscolaire**

**Le menu de la semaine**

**Lundi** : Pastèque  
 Pennés bio + gruyère râpé bio  
 Carbonara  
 Purée de fruits bio  
**Mardi** : Salade printanière  
 Sauté de veau  
 Pépinière aux poivrons  
 Crème vanille bio  
**Mercrèdi** : Carotte râpée, dés emmental  
 Hachis parmentier maison  
 Salade verte  
 Salade de fruits tropicaux  
**Jeudi** : Melon  
 Ravioles de légumes bio  
 En gratin (râpé bio)  
 Compote bio, langue de chat  
**Vendredi** : Salade de tomates, pois chiches  
 Poisson  
 Mélange couscous aux épices d'orient  
 Rondelé bio, nectarine

**L'Aromate restaurant, pizzeria**

Pour la fête de la musique du 17 juin le restaurant vous propose moules de bouchot, frites maison puis divers plats. Service de 19h à 23h. Pensez à réserver au 02/98/78/59/33.

**Dératisation**

La campagne de dératisation se déroulera le **lundi 19 juin 2023**, les inscriptions sont possibles **jusqu'au vendredi 16 juin** à l'accueil de la mairie au 02.98.78.41.67.

**L'atelier vocal de Mona Jaouen**

L'association Melezour, présentera son spectacle de fin d'année le 24 juin de 14h30 à 16h salle Anjela Duval (au-dessus de la médiathèque à Pleyber-Christ)

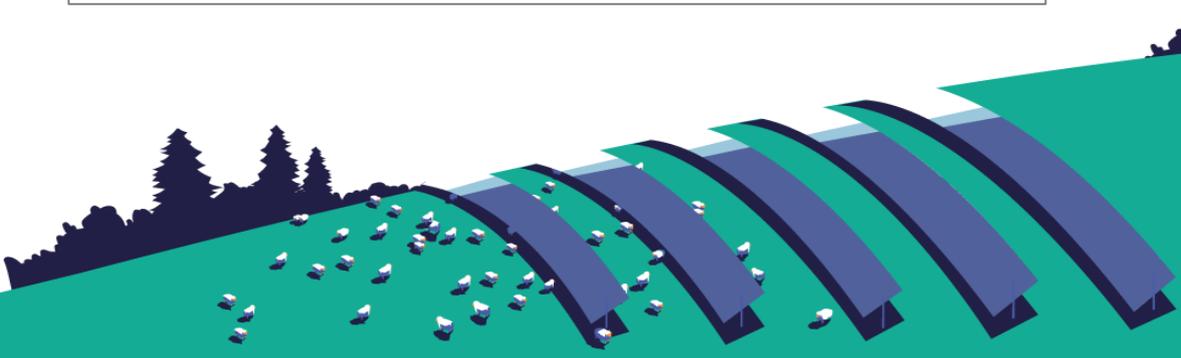
Pour l'occasion une douzaine de chanteurs donneront de leur voix, pour des chansons de leur choix, connues ou à découvrir. Entrée gratuite.

**Roue libre vers Morlaix**

Une roulade, déplacement à vélo, baptisée « Roue libre vers Morlaix » est organisée par l'APAV (A Pied et A Vélo en pays de Morlaix), afin de mobiliser les habitants du territoire autour du développement des mobilités douces actives et l'aménagement de voies cyclables sécurisées pour les déplacements du quotidien entre les communes rurales du territoire et l'accès à Morlaix. Une convergence vélos depuis 13 communes est prévue le **samedi 24 juin** midi à Morlaix.

Pour Pleyber, la municipalité relaie l'opération ouverte à tous les amateurs de vélo, le point de rdv est à **11h15 sur la Place de l'église**. Le groupe prendra l'itinéraire, aller et retour : rue Georges Brasens – Keravel – La Justice – route de Lesquiffiou. La **section de route entre Pen-Ar-Quinquis et Pont-Pol sera exceptionnellement fermée à la circulation des véhicules motorisés (sauf riverains) de 10h30 à 12h, puis 13h30 à 15h**. Prévoir un pique-nique pour partager le repas de midi avec tous les cyclistes à Morlaix.

Amicyclette s'associe à l'opération, et proposera pour l'occasion l'essai de triporteurs pour les familles.



LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE (1/3)

DOSSIER DE PRESSE

**Ferme agrivoltaïque de Lohennec : un projet pour créer des passerelles entre agriculture et énergie**



Mercredi 21 juin, Eddie Hameury, a présenté au Porz Ruz les contours de son projet agrivoltaïque, avec la société GLHD qui l'accompagne sur la partie énergie.

**Un modèle de production énergétique novateur**

Depuis 2 ans, Eddie Hameury, agriculteur sur la commune de Pleyber-Christ et la société de développement GLHD, travaillent ensemble sur un projet pionnier en Bretagne, dont le permis de construire devrait être déposé cet été : une ferme agrivoltaïque.

*L'agrivoltisme est un système combinant, sur une même surface, une production agricole et des panneaux photovoltaïques positionnés en fonction des besoins physiologiques de la plante ou de l'élevage.*

Les espacements très larges entre les panneaux permettront dans le projet de Eddie Hameury, en plus du pâturage ovin, de poursuivre la mécanisation dans ses parcelles agricoles avec de la fauche de foin destinée à l'élevage et même de la culture. Il s'agira de structures posées simplement au sol sans présence de béton. Le projet occupera 17 ha de parcelles sur les 54 ha de l'exploitation, soit 30% de sa SAU. La surface nette si tous les panneaux étaient collés représenterait l'équivalent de 6ha. Le projet devrait ainsi permettre de produire 16 GWh de production annuelle d'électricité qui seront redistribués sur le réseau et permettront d'alimenter l'équivalent de 3500 foyers, précise la société GLHD

**Des projets et des valeurs à défendre**

Quand Eddie Hameury décide de s'installer jeune agriculteur à Pleyber-Christ en 2012, le bio s'impose à lui - comme une évidence - : il cultive des légumes et pose les bases d'un projet plus lointain en plantant des vergers et en développant un élevage pastoral pour optimiser les prairies à partir de races de vaches et de moutons rustiques.

« Après 10 ans d'exploitation légumière, et céréalière, j'arrive aujourd'hui à une période charnière. Produire des légumes bio est très physique, j'ai remboursé mes prêts à l'installation,

LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE (2/3)

mes premiers fruitiers plantés arrivent enfin en production, et mon cheptel ovin s'est bien agrandi. C'est donc tout naturellement que je réoriente mon exploitation exclusivement vers un système pastoral bio avec un volet agroforestier et un volet agrivoltaïque. C'était mon objectif depuis le début de travailler autour de l'ovin et des fruits, le renouvelable est arrivé ensuite dans ma tête car il y a une cohérence globale dans le système projeté. »

Pour Eddie, « un agriculteur n'est pas obligé de rester uniquement un agriculteur, il doit s'émanciper, oser, expérimenter, se diversifier si l'on veut donner un nouveau souffle à l'agriculture. Je ne me considère pas seulement comme un agriculteur. Notre rôle est de créer des passerelles avec d'autres secteurs car on peut répondre à des défis plus larges que l'alimentation, comme contribuer aux enjeux de décarbonation, d'accélération des énergies renouvelables, etc.

En 2030, les énergies renouvelables devront représenter 40% de la production d'électricité, en France.

« Cette part aujourd'hui portée à 14 % est encore bien trop insuffisante et je veux pouvoir apporter ma pierre aux défis de demain. J'aime me projeter sur des enjeux d'avenir comme lorsque je me suis installé en agriculture bio en 2012 et c'est pour cela que je veux être pionnier sur le développement agrivoltaïque. Ma ferme pourrait être parmi les toutes premières de ce type en Bretagne. » En 2021, la Bretagne n'ayant couvert qu'à peine 20 % de ses besoins en électricité, l'agrivoltaïsme pourrait être l'une des multiples solutions au mix énergétique. »

**Une réflexion aboutie.**

L'agrivoltaïsme va lui permettre de diversifier les revenus de l'exploitation, d'être autonome dans le financement de son projet agricole et d'avoir des structures pouvant servir d'abris pour le troupeau ovin qui passera de 100 à 250 mères.

« J'ai toujours privilégié des espèces rustiques adaptées à notre région. Mais les conditions du dérèglement climatique ressenties en été avec les sécheresses qui augmentent nous poussent à nous adapter au besoin d'apporter plus d'ombre sur certaines parcelles. D'où le choix de l'agroforesterie d'une part et de l'agrivoltaïsme d'autre part. Ces choix sont des atouts économiques supplémentaires pour l'exploitation avec la production fruitière et la production d'énergie. »

**Un accompagnement solide**

Dans cette recherche des meilleures conditions de réussite pour son projet, Eddie a souhaité se faire accompagner par la société GLHD qui investit dans des projets agrivoltaïques dans toute la France et qui bénéficie d'une solide expérience dans le domaine.

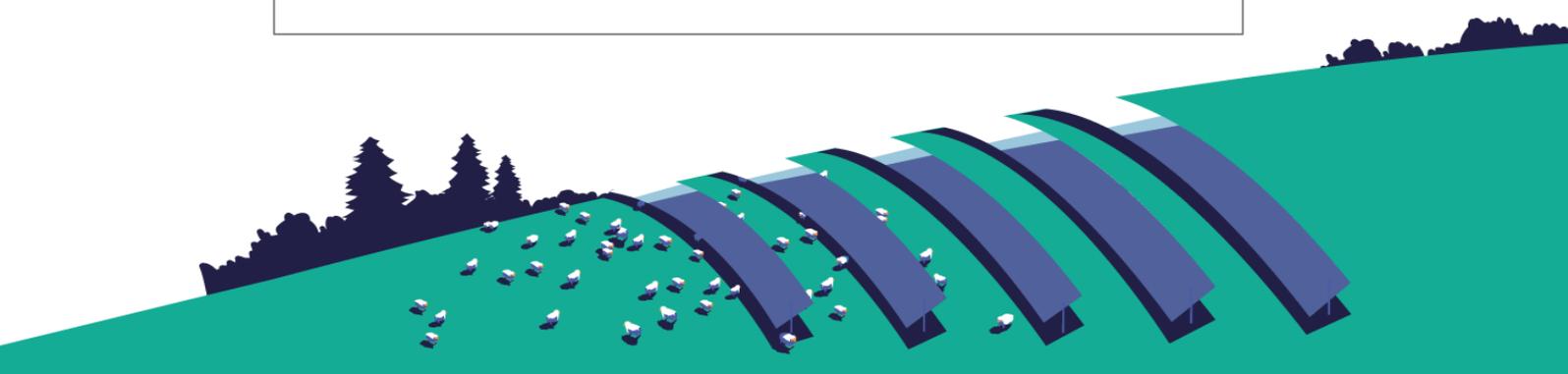
La particularité de GLHD est de travailler avec des agriculteurs qui ont des projets agricoles réels et compatibles avec des structures solaires basses et légères, tel que l'élevage ovin.

L'agriculteur est également suivi pour la partie agricole par l'Institut de l'élevage (Idele) pour construire un projet d'élevage réfléchi et rentable.

**« Faire les choses bien, de manière responsable »**

Pour Eddie, issu d'une formation naturaliste, le volet paysager /biodiversité est une priorité.

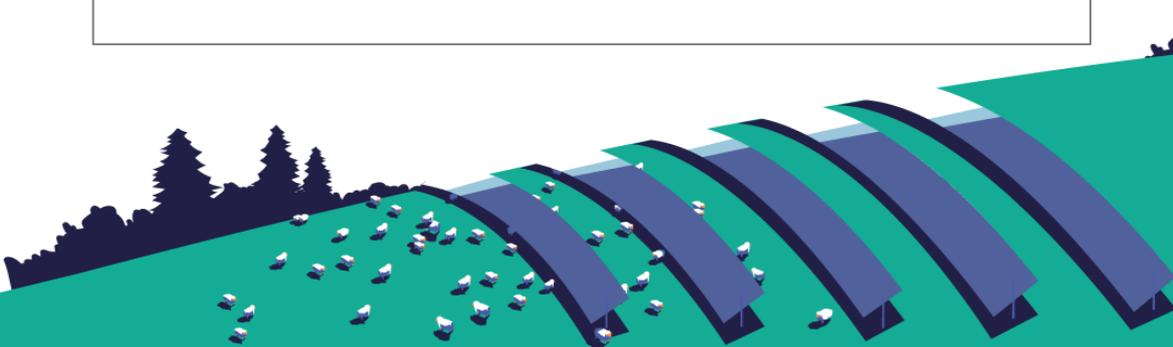
« Depuis 10 ans, je m'attache à préserver et reconstruire du bocage sur mon exploitation, mettre en place des bandes fleuries ou recréer une mare. Dans le cadre du projet agrivoltaïque, la démarche liée à la biodiversité mise en place et développée sur l'exploitation se poursuit : une densification des haies sera effectuée pour combler des espaces vides.»



LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE (3/3)

Les porteurs souhaitent pouvoir montrer que sur une petite ferme bio et bocagère, avec des parcelles de taille moyenne, il est possible de développer des énergies renouvelables sans diminuer la productivité agricole. C'est un projet qui a l'ambition d'être avant gardiste et qui permettra de ressentir sur la ferme une ambition multiple, et notamment de s'insérer de manière responsable dans le paysage.

Comme tout projet nouveau, il peut susciter de la part de la population locale des interrogations. C'est pourquoi, un registre de la concertation est disponible à la mairie de Pleyber Christ du 21 juin au 7 juillet. Le public peut y noter ses questions, ses remarques et, ainsi, apporter sa contribution à ce projet mêlant agriculture, énergie renouvelable et biodiversité.



LA LETTRE D'INFORMATION DU PROJET (1/4)

## PROJET AGRIVOLTAÏQUE DU PLATEAU OHENNEC

*" Après 10 ans d'exploitation légumière, et céréalière, j'arrive aujourd'hui à une période charnière. Produire des légumes bio est très physique, j'ai remboursé mes prêts à l'installation, mes premiers fruitiers plantés arrivent enfin en production, et mon cheptel ovin s'est bien agrandi. C'est donc tout naturellement que je réoriente mon exploitation exclusivement vers un système pastoral bio avec un volet agroforestier et un volet agrivoltaïque. C'était mon objectif depuis le début de travailler autour de l'ovin et des fruits, le renouvelable est arrivé ensuite dans ma tête car il y a une cohérence globale dans le système projeté."*



Eddie Hameury

Eddie Hameury et Sandrine Le feur : exploitants du GAEC du plateau Ohennec

### Contexte du projet agrivoltaïque du plateau Ohennec

Une de mes réflexions lors de mon installation était qu'un agriculteur ne produit pas uniquement des denrées alimentaires mais doit aussi contribuer à l'autonomie énergétique de son territoire. Ce constat émane du passé pas si lointain de notre agriculture, quand l'énergie était encore présente dans les champs avec la nécessité de consacrer plusieurs hectares à l'alimentation des animaux de trait. Un agriculteur n'est pas obligé de rester uniquement un agriculteur, il doit s'émanciper, oser, expérimenter, se diversifier si l'on veut donner un nouveau souffle à l'agriculture. Notre rôle est de créer des passerelles avec d'autres secteurs car on peut répondre à des défis plus larges que l'alimentation, de contribuer aux enjeux de décarbonation, d'accélération des énergies renouvelables, etc.



Exemple de mécanisation au sein d'une ferme agrivoltaïque

De cette volonté, et avec la compatibilité de la production d'énergie photovoltaïque avec le futur projet agricole comme prérequis, est né ce projet de ferme agrivoltaïque. Après un accord contractuel avec GLHD et des présentations à la commune et l'intercommunalité, les études environnementales sur une partie des parcelles de l'exploitation ont pu alors commencer. La présente lettre d'information rassemble les principales informations relatives au projet. Elle vous permet également de disposer des coordonnées des porteurs du projet, pour poser vos questions, et avoir de plus amples informations.

Exemple de photomontage issu d'un projet agrivoltaïque développé par GLHD dans les Landes



LA LETTRE D'INFORMATION DU PROJET (2/4)



### Qu'est ce que l'agrivoltaïsme?

Une définition légale de l'agrivoltaïsme est entrée en vigueur le 12 mars 2023, à la suite de l'adoption de la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (« loi AENR »).

Une installation agrivoltaïque est une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils contribuent durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole.

En réponse à cette qualification une installation est dite agrivoltaïque si elle :

1. permet, au choix, l'amélioration du potentiel et de l'impact agronomique de la parcelle concernée par le projet, son adaptation au changement climatique, sa protection contre les aléas ou encore l'amélioration du bien-être animal ;
2. garantit à la structure agricole concernée une production significative et un revenu durable en étant issu ;
3. ne porte pas atteinte à l'un des services mentionnés au 1. ;
4. permet à la production agricole d'être l'activité principale de la parcelle agricole ;
5. est réversible.

**En raison de la co-construction de mon projet à Pleyber Christ depuis son origine, il est particulièrement représentatif du type de projets souhaités par la Loi AENR. Il en remplit ainsi l'ensemble des conditions.**

### Présentation du projet agrivoltaïque du plateau Ohennec

Accompagné dans mes réflexions par l'IDELE (institut de l'élevage) et SCE, un bureau d'études spécialisé dans l'aménagement des territoires, je souhaite agrandir mon cheptel ovin en agriculture biologique tout en conservant un élevage extensif basé sur du pâturage et de la fauche de prairies.

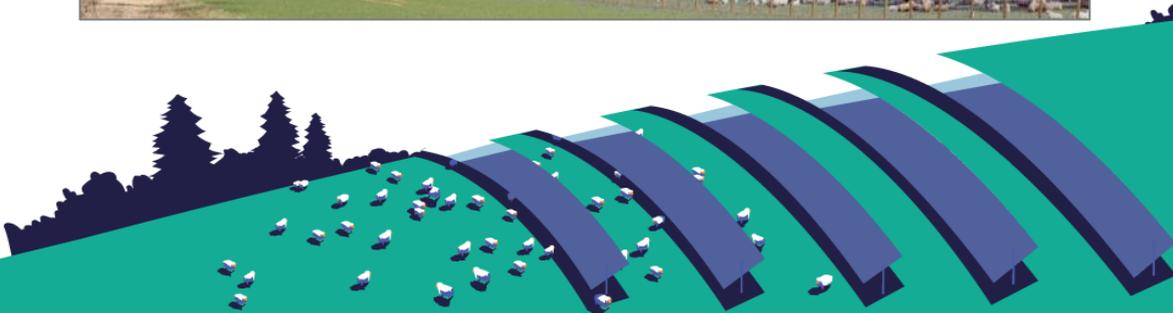
À travers ce projet, j'ai la volonté de développer un mode d'exploitation agricole plus résistant aux aléas climatiques. L'élevage ovin, déjà présent sur l'exploitation, est particulièrement adapté à mes objectifs :

- Retrouver une charge de travail admissible pour un seul UTH ;
- Développer un projet agricole rentable en limitant les charges par le choix d'espèces rustiques et un élevage extensif ;
- Cultiver l'ensemble des parcelles de l'exploitation ;
- Limiter la mécanisation des sols pour améliorer la biodiversité ;
- Travailler en symbiose avec la nature ;
- Changer le parc matériel vieillissant ;
- Assurer la pérennité de l'exploitation agricole.

Pour moi, « L'idée n'est pas de viser une forte productivité, mais de respecter autant le bien-être animal que la biodiversité. »

Grâce à l'ombrage généré par les panneaux, le cheptel bénéficiera de prairies disponibles plus longtemps en période de sécheresse et d'une protection contre les intempéries (pluie, forte chaleurs..).

*Exemple de photomontage issu d'un projet agrivoltaïque développé par GLHD dans l'Yonne*



LA LETTRE D'INFORMATION DU PROJET (3/4)

## Où est-il situé?

Mon projet de ferme agrivoltaïque est situé proche du siège d'exploitation de la ferme. La raison d'une telle localisation est de pouvoir facilement accéder au troupeau qui sera à l'extérieur mais abrité par les panneaux la plus grande majorité de l'année. Sur les 54 ha que compte l'exploitation, 22 ha ont été étudiés. Afin de respecter la démarche Eviter Réduire Compenser appliquée par l'entreprise GLHD, qui consiste à éviter les zones avec des enjeux environnementaux comme les zones humides et les habitats accueillant des espèces (faune ou flore) protégées, seuls 17 ha seront clôturés. Cette démarche correspond aussi aux valeurs que je défends autour de la préservation de l'environnement.

Une ferme agrivoltaïque de 17 ha  
 1 exploitation en agriculture biologique  
 250 brebis  
 Un potentiel de 14 MWc  
 (3 500 foyers)

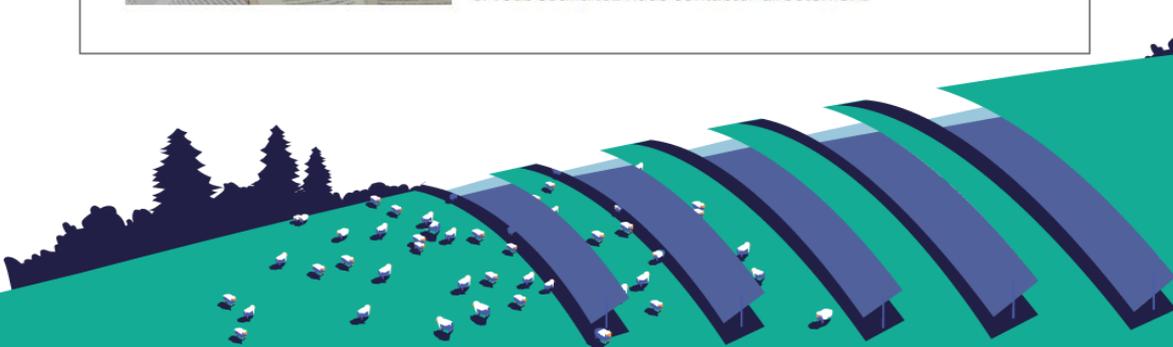


- Ferme agrivoltaïque avec pâturage ovin (17 ha)
- Boisement (11 ha)
- Fauche et pâturage (14 ha)
- Vergers et pâturage (8 ha)

## Registre de la concertation en mairie



Pour vous permettre de vous exprimer autour de ce projet suite à la permanence du 21 juin à la salle Anjela Duval de l'espace Porz Ruz, nous, GLHD et moi même, vous mettons à disposition un registre de la concertation à la mairie jusqu'au 7 juillet. Vous pourrez y noter vos questions, vos remarques et, ainsi, apporter votre contribution à ce projet mêlant agriculture, énergie renouvelable et biodiversité. N'hésitez pas à y laisser vos coordonnées pour que nous puissions vous faire un retour ou vous rencontrer pour vous présenter le projet plus en détail. Mes coordonnées ainsi que celles des cheffes de projet m'accompagnant sont disponibles à la fin de la lettre d'information si vous souhaitez nous contacter directement.



LA LETTRE D'INFORMATION DU PROJET (4/4)

## Quelques mots sur GLHD

Green Lighthouse Développement (GLHD) est une société française implantée près de Bordeaux, en région Nouvelle-Aquitaine. Elle est une société spécialisée dans l'accompagnement de projets agrivoltaïques pensés par et pour des exploitants agricoles. Je l'ai choisie pour m'accompagner dans le développement du projet. Leurs actionnaires et partenaires majoritaires, Cero Generation et EDF Renouvelables, garantissent une capacité d'autofinancement stratégique pour mettre en œuvre les études de faisabilité de chaque projet et accompagner chaque phase de développement jusqu'à la mise en exploitation.



*Agrolandes (40) : un démonstrateur agrivoltaïque porté par GLHD, avant sa mise en culture. Il servira à réaliser des expérimentations agronomiques (cultures, irrigation, mécanisation, digitalisation...)*

### **Un modèle économique : innovant, non subventionné.**

Les projets s'affranchissent de tout argent public. Ce système s'appuie sur des technologies éprouvées, matures et recyclables. Le financement des charges liées à l'installation solaire, des coûts de mise en conformité des sols, de l'amortissement des installations et du provisionnement des démantèlements sera réalisé par des acteurs et financeurs de l'énergie spécialisés dans le solaire, et non par les agriculteurs. Avec l'appui d'établissements bancaires de premier rang, le financement garantit la fiabilité du projet sur 40 ans.

*Exemple de photomontage issu d'un projet agrivoltaïque développé par GLHD dans l'Yonne*



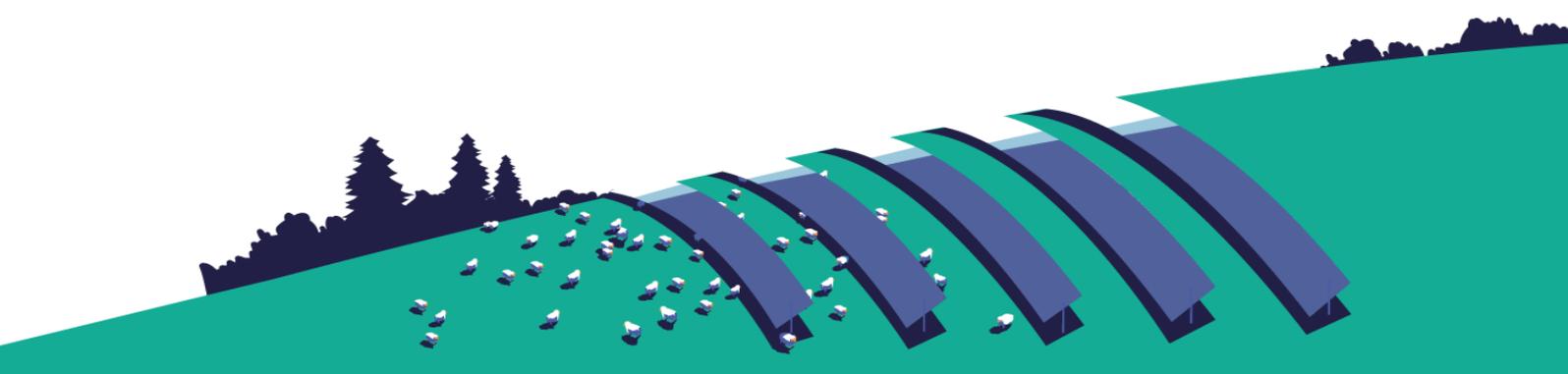
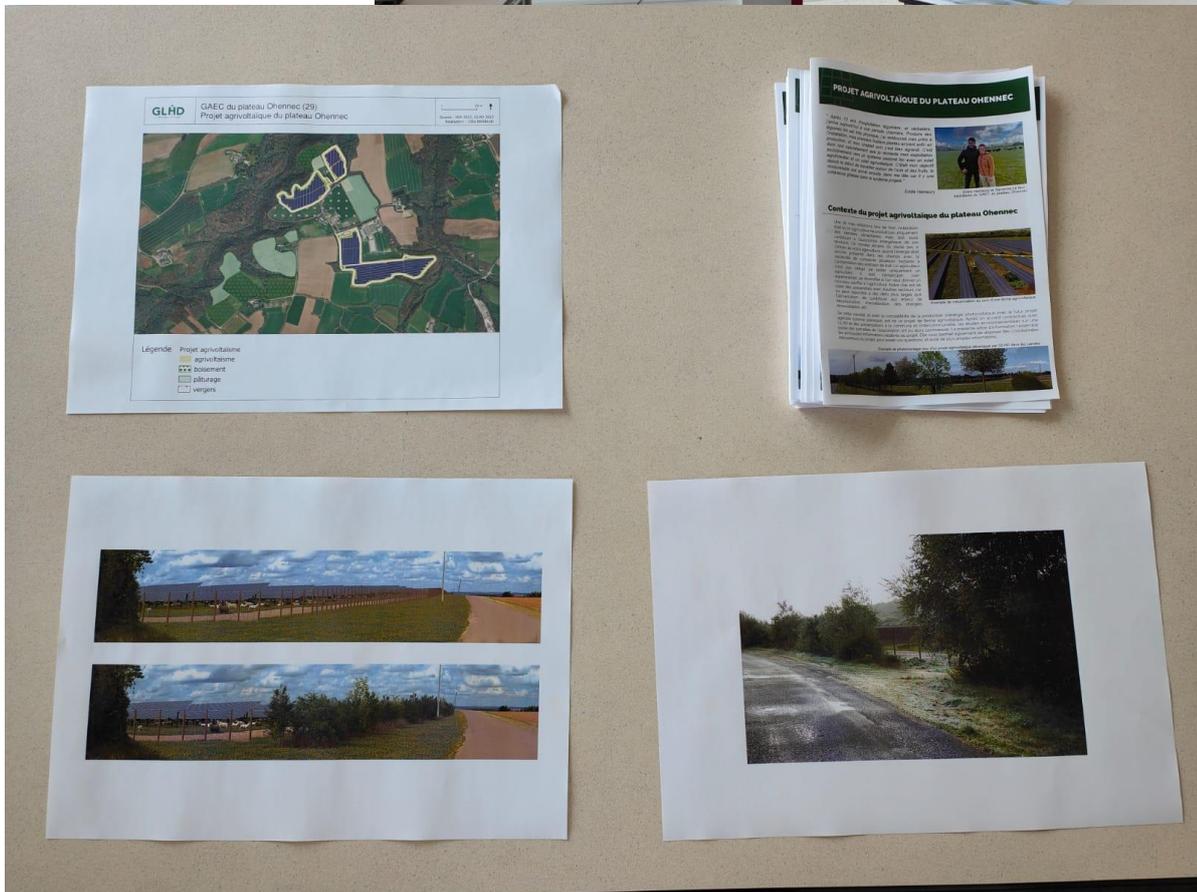
### **Pour en savoir plus sur le projet :**

**Eddie Hameury**  
Exploitant du GAEC du plateau Ohennec  
[agrivoltaiqueohennec@gmail.com](mailto:agrivoltaiqueohennec@gmail.com)

**Charles de Poumayrac**  
Chef de projets agrivoltaïques  
07 87 61 44 11  
[c.depoumayrac@glhd.fr](mailto:c.depoumayrac@glhd.fr)

**Joëlle Tarico**  
Cheffe de projets agrivoltaïques  
06 81 30 59 19  
[j.tarico@glhd.fr](mailto:j.tarico@glhd.fr)

LE PACK D'ANIMATION DE LA PERMANENCE



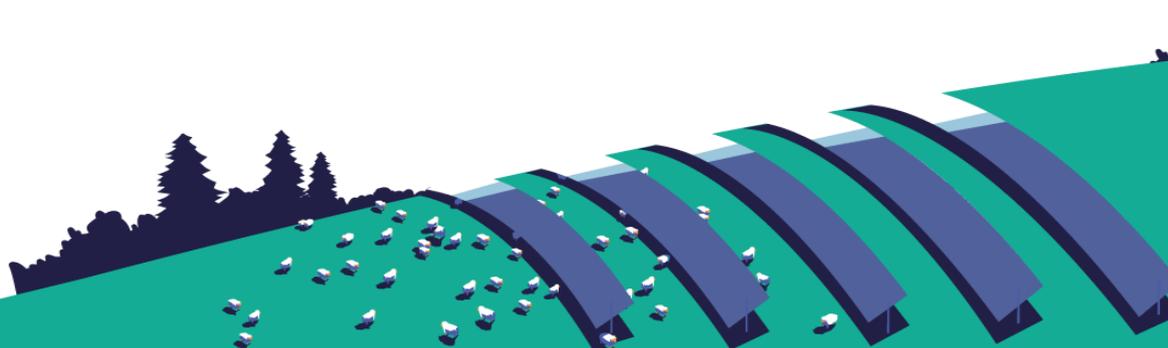
LA PAGE DE GARDE DU REGISTRE DE CONCERTATION



**Registre de contributions du public pour le projet  
de ferme agrivoltaïque du Plateau Ohennec  
Commune de PLEYBER CHRIST**

**Du 21 juin au 7 juillet 2023**

Les exploitants du GAEC du Plateau Ohennec et la société  
GLHD, spécialisée dans le développement de fermes  
agrivoltaïques, vous invitent à apporter vos contributions en  
lien avec le projet agrivoltaïque du plateau Ohennec



L'ARTICLE PARU DANS LE TÉLÉGRAMME DE BREST (FORMAT PAPIER)

☰
INFO LOCALE ▼

---

Samedi 24 juin 2023

PLEYBER-CHRIST

## Un éleveur veut installer une ferme agrivoltaïque

Une ferme agrivoltaïque, portée par la société GLHD et Eddie Hameury, éleveur, est en projet au lieu-dit Lohennec. Les initiateurs du projet souhaitent démontrer qu'il est possible de développer des énergies renouvelables sans diminuer la productivité agricole.

● Depuis deux ans, Eddie Hameury, agriculteur à Lohennec et la société GLHD (Green Lighthouse Développement) travaillent ensemble sur un projet pionnier en Bretagne et dont le permis de construire devrait être déposé cet été. Il s'agit d'une ferme agrivoltaïque, système combinant sur une même surface une production agricole et des panneaux photovoltaïques en fonction des besoins physiologiques de la plante ou de l'élevage.

**17 ha concernés**  
Dans ce projet, l'espace très large entre les parcs va permettre en plus du pâturage ovin, de poursuivre la mécanisation dans les parcelles agricoles avec de la fauche de foin et de la culture. Les structures seront posées au sol sans présence de béton. Le projet occupera 17 ha (sur les 54 ha de l'exploitation). Il devrait permettre de produire 16 GWh de production annuelle d'électricité qui seront redistribués sur le réseau et permettront d'alimenter l'équivalent de 3 500 foyer d'après la société GLHD.



Eddie Hameury ici avec une partie de son élevage ovin.

**Des valeurs à défendre**  
Après 10 ans d'exploitation légumière et céréalière, Eddie Hameury arrive à une période charnière. Ses premiers arbres fruitiers arrivent en production et son cheptel ovin s'est agrandi. « C'est tout naturellement que je réoriente mon exploitation exclusivement vers un système pastoral bio avec des volets agroforestier et agrivoltaïque », témoigne-t-il. Il estime aussi qu'un agriculteur peut s'émanciper, oser, expérimenter et se diversifier. « C'est le seul moyen de donner un nouveau souffle à l'agriculture », assure le jeune exploitant. L'agrivoltaïsme va lui permettre d'être autonome dans le financement de son projet agricole et d'avoir des structures pouvant servir d'abris pour le troupeau ovin qui passera de 100 à 250 mères. Issue d'une formation naturaliste, il va préserver et reconstruire du bocage, mettre en place des bandes fleuries. Par ailleurs, une densification des haies sera effectuée pour combler des espaces vides. La création d'une mare est également à l'étude. Les porteurs de ce projet souhaitent pouvoir démontrer que sur une petite ferme bio et bocagère, il est possible de développer des énergies renouvelables et ceci sans diminuer la productivité agricole. « C'est un projet qui a l'ambition d'être avant-gardiste et qui permettra à la ferme de s'insérer de manière responsable dans le paysage », assure un membre de GLHD.

**Un registre disponible à la mairie**  
Comme tout projet novateur, il peut susciter des interrogations auprès de la population. C'est pourquoi, un registre est disponible à la mairie jusqu'au vendredi 7 juillet. Le public pourra y noter ses questions, remarques et ainsi apporter sa contribution à ce projet qui mêle agriculture, énergie renouvelable et biodiversité. Dans le cadre de la concertation avec le grand public, adresse mail : agrivoltaiqueohennec@gmail.com

L'ARTICLE PARU DANS LE TÉLÉGRAMME DE BREST (FORMAT DIGITAL)

L'édition numérique du  
26 juillet 2023

Le Télégramme

📍 🔍 👤 Se connecter S'abonner

A la Une | Bretagne | Communes | Sports | Économie | Culture et Loisirs | Services

Booking.com

The social hub  
barcelone poplarhouse  
151 €

Micampus  
barcelona  
96 €

Motel sans barcelone  
ciutatvella  
140 €

Accueil > Finistère > Pleyber-Christ

## « C'est le seul moyen de donner un nouveau souffle à l'agriculture » : cet éleveur veut installer une ferme agrivoltaïque à Pleyber-Christ

T Article réservé aux abonnés

Le 23 juin 2023 à 12h10, modifié le 28 juin 2023 à 10h53

Une ferme agrivoltaïque, portée par la société GLHD et Eddie Hameury, éleveur, est en projet à Pleyber-Christ au lieu-dit Lohennec. Les initiateurs du projet souhaitent démontrer qu'il est possible de développer des énergies renouvelables sans diminuer la productivité agricole sur une petite ferme bio et bocagère.

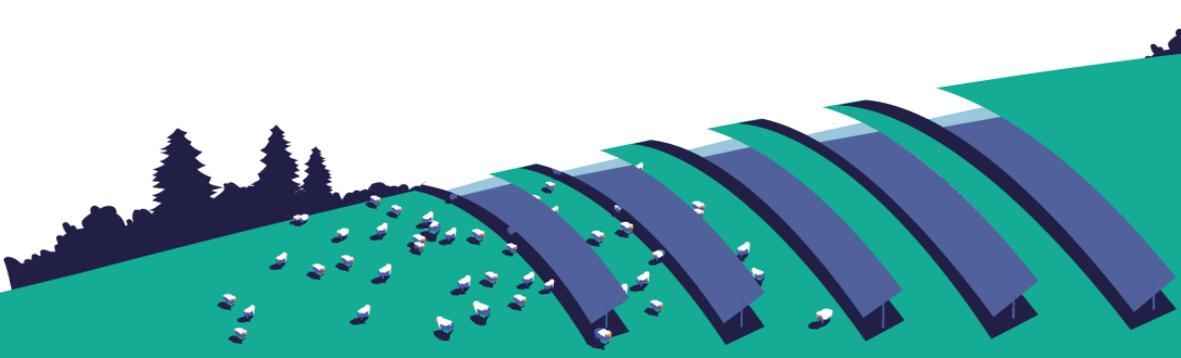


Eddie Hameury ici avec une partie de son élevage ovin.

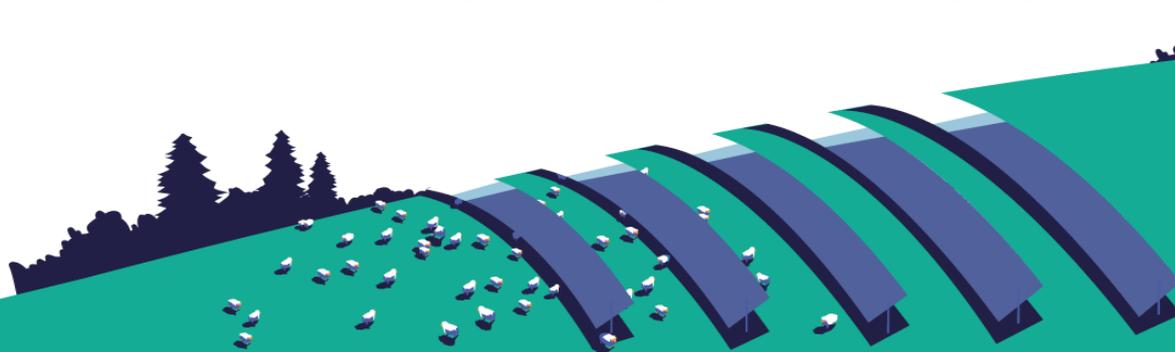
Depuis 2 ans, Eddie Hameury, agriculteur à Lohennec et la société GLHD (Green Lighthouse Développement) travaillent ensemble sur un projet pionnier en Bretagne et dont le permis de construire devrait être déposé cet été. Il s'agit d'une ferme agrivoltaïque, système combinant sur une même surface une production agricole et des panneaux photovoltaïques en fonction des besoins physiologiques de la plante ou de l'élevage.

DECATHLON

17 ha concernés



LE PROJET À LA UNE DU TÉLÉGRAMME, EN MANCHETTE



L'ARTICLE PARU DANS OUEST FRANCE (FORMAT PAPIER)

**Pleyber-Christ**

## Un projet de ferme agrivoltaïque, à Lohennec



Eddie Hameury, et une partie de son troupeau.

( PHOTO : OUEST-FRANCE )

### L'idée

Un projet de ferme agrivoltaïque est en cours au lieu-dit Lohennec. Eddie Hameury, exploitant agricole depuis 2012, souhaite « créer des passerelles entre agriculture et énergie ».

#### Autonomie financière et abri supplémentaire

La société GLHD l'accompagne sur la partie énergie. Depuis deux ans, l'agriculteur et cette société de développement travaillent ensemble sur un projet pionnier en Bretagne, dont le permis de construire devrait être déposé cet été : une ferme agrivoltaïque. Un système combinant, sur une même surface, une production agricole et des panneaux photovoltaïques positionnés en fonction des besoins physiologiques de la plante ou de l'élevage.

Il s'agira de structures posées simplement au sol, sans présence de béton. Le projet occupera 17 ha de parcelles, sur les 54 ha de l'exploitation.

L'agrivoltisme va permettre de diversifier les revenus de l'exploitation, d'être autonome dans le finance-

ment du projet agricole, et d'avoir des structures pouvant servir d'abri pour le troupeau ovin, qui passera de 100 à 250 mères. « J'ai toujours privilégié des espèces rustiques adaptées à notre région, explique l'agriculteur. Mais les conditions du dérèglement climatique ressenties en été, avec les sécheresses qui augmentent, nous poussent à nous adapter, au besoin d'apporter plus d'ombre sur certaines parcelles. D'où le choix de l'agroforesterie d'une part, et de l'agrivoltisme d'autre part. Ces choix sont des atouts économiques supplémentaires pour l'exploitation, avec la production fruitière et la production d'énergie. »

Le projet peut susciter de la part de la population des interrogations. C'est pourquoi un registre de la concertation est disponible, en mairie, jusqu'au 7 juillet.

Le public peut y noter ses questions, ses remarques et, ainsi, apporter sa contribution à ce projet mêlant agriculture, énergie renouvelable et biodiversité.

**Contact :**  
agrivoltaiqueohennec@gmail.com

L'ARTICLE PARU DANS OUEST FRANCE (FORMAT DIGITAL)

☰ MENU

Abonnez-vous
Se connecter

Accueil > Bretagne > Pleyber-Christ

Reservé  
aux abonnés

## Pleyber-Christ. Un projet de ferme agrivoltaïque, à Lohennec

Combinant au même endroit la production d'énergie photovoltaïque et un espace de production agricole, le projet d'Eddie Hameury devrait s'étendre sur 17 hectares.

● Ouest-France  
 Publié le 28/06/2023 à 15h13

Jouez au jeu de l'été

LIRE PLUS TARD
PARTAGER

**Newsletter Morlaix**

Chaque matin, recevez toute l'information de Morlaix et de ses environs avec Ouest-France

OK

Ouest-France Shopping

Fin des soldes d'été

J'en profite

Eddie Hameury, et une partie de son troupeau. | OUEST-FRANCE

ANNONCE

Idéal pour grandes propriétés  
 Avec le système MAP Kress RTXn, planifiez intelligemment les cycles de coupe

Un projet de ferme agrivoltaïque est en cours au lieu-dit Lohennec, à Pleyber-Christ (Finistère). Eddie Hameury, exploitant agricole depuis 2012, souhaite « **créer des passerelles entre agriculture et énergie.** »

La société GLHD l'accompagne sur la partie énergie. Depuis deux ans, l'agriculteur et cette société de développement travaillent ensemble sur un projet pionnier en Bretagne, dont le permis de construire devrait être déposé cet été : une ferme agrivoltaïque. Un système combinant, sur une même surface, une production agricole et des panneaux photovoltaïques positionnés en fonction des besoins physiologiques

Ailleurs sur le Web Contenus Sponsorisés

Plus besoin d'acheter des panneaux solaires : faites ceci (C'est génial)  
 Aide Solaire 2023

Voici les 2 raisons de ne pas acheter de pompe à chaleur en 2023  
 LesNewsEnFrance En savoir plus

par Taboola

L'ARTICLE PARU DANS MAVILLE.FR (FORMAT DIGITAL)

Brest [Quimper](#) [Rennes](#) [Lorient](#) [Vannes](#) [Autres villes](#) ▾
S'inscrire [Se connecter](#)



Info
Sport
Restos
Ciné
Sorties
Jeux
Bons Plans
Météo
Pratique
🔍

**Info**

Accueil > Info > Info Finistère > Pleyber-Christ. Un projet de ferme agrivoltaïque, à Lohennec

🔍



Contenu réservé aux abonnés

Mercredi 28 juin 2023 15:13

## Pleyber-Christ. Un projet de ferme agrivoltaïque, à Lohennec



Eddie Hameury, et une partie de son troupeau. © Ouest-France

Combinant au même endroit la production d'énergie photovoltaïque et un espace de production agricole, le projet d'Eddie Hameury devrait s'étendre sur 17 hectares.

Un projet de ferme agrivoltaïque est en cours au lieu-dit Lohennec, à Pleyber-Christ (Finistère). Eddie Hameury, exploitant agricole depuis 2012, souhaite « créer des passerelles entre agriculture et énergie. »

**Newsletter maville**

Abonnez-vous à la newsletter - Brest

Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Multimedia pour recevoir les newsletters sélectionnées. [En savoir plus](#)

Exprimez-vous ! 42

Sondage. Préférez-vous voyager en train ou en avion ? ➤

L'info en continu

- Tour de France femmes. Cédrine...

🕒 26/07/23 - 08:26
- Cyclisme. Alain Baniel (Kreis...

🕒 26/07/23 - 07:35
- Jeux olympiques. Où en sont les...

🕒 26/07/23 - 07:00
- Swimrun. William Even vise la...

🕒 26/07/23 - 07:00
- Stade Brestois – Stade...

🕒 26/07/23 - 06:43

BILAN DE LA CONCERTATION • JUILLET 2029-JUILLET 2023

PLEYBER-CHRIST (29)  
**PROJET DE LA FERME AGRIVOLTAÏQUE  
DU PLATEAU OHENNEC**



**GLHD**  
*Cultivateur d'énergie*

